L E X E N C H E R E S

Commissaires de Justice associés

N I C O L L I N – C H A M O U X

Successeurs de Maître Albert HOLTZ

Commissaire-Priseur Judiciaire

L240381

LIQUIDATION JUDICIAIRE
SARL BRICKELL MEGEVE
25 IMPASSE DE LA PIOLETTE – LE COIN - 74120 MEGEVE

ACTIVITE : HOTELS ET HEBERGEMENT SIMILAIRE



LIQUIDATION JUDICIAIRE DU 07 juillet 2025	TRIBUNAL DE COMMERCE D'ANNECY
N° de Rôle : 2024F1451	N° de procédure : 2025RJ199
JUGE COMMISSAIRE : Monsieur Loïc LEBEAU	Mandataire Judiciaire: Maître Philippe SERRANO

Etude et Hôtel des Ventes - 28 rue Pamphiot - 74200 Thonon les Bains

Internet : www.interencheres.com/74002 - Email : lex.encheres@commissaire-justice.fr

Tél. : 04.50.26.27.36 –

N° INTRACOM FR21933688053

INTERVENTION

Le présent rapport d'inventaire a été effectué le 11 août 2025

☒ En présence du dirigeant

☐ En son absence (l'ancien dirigeant n'a donné aucune suite à nos demandes de prise de contact)

☐ Le dirigeant nous a remis les clés de son établissement

☐Les locaux nous ont été rendus accessibles par le bailleur

☐Nous avons fait procéder à une ouverture forcée des locaux et à un changement des serrures

☐ Sur déclaration et désignation

☐ Le dirigeant a dûment complété et signé une fiche de renseignements indiquant notamment les matériels faisant l'objet d'une clause de réserve de propriété, d'un contrat de location, de crédit bail, de dépôt et plus généralement appartenant à des tiers – Document joint en annexe au rapport

☒ Le dirigeant ne nous a nullement retourné la fiche de renseignements

☒ Un dossier photographique est joint en annexe au présent rapport

RENSEIGNEMENTS GENERAUX

A – SUR LES ACTIFS

CLAUSES DE RESERVE DE PROPRIETE :	OUI ☐ NON ☒	MATERIEL NANTI :	OUI ☐ NON ☒
VEHICULE(S) GAGE(S) :	OUI ☐ NON ☒	MATERIEL APPARTENANT A DES TIERS:	OUI ☒ NON ☐
MATERIEL EN CREDIT BAIL :	OUI ☐ NON ☒	VEHICULE(S) EN CREDIT BAIL :	OUI ☐ NON ☒
MATERIEL EN LOCATION / DEPOT :	OUI ☐ NON ☒	VEHICULE(S) EN LOCATION : DEPOT :	OUI ☐ NON ☒

ACTIFS INCORPORELS :

Licence de débit de boissons	OUI ☐ NON ☒	Licence IV	OUI ☐ NON ☒
		Licence III	OUI ☐ NON ☒
		Licence II	OUI ☐ NON ☒
		Autre	OUI ☐ NON ☒
Licence taxi / transport…	OUI ☐ NON ☒	Agrément ambulance	OUI ☐ NON ☒
Site internet	OUI ☐ NON ☒	Nom de domaine	OUI ☐ NON ☒
Marque	OUI ☐ NON ☒	Brevet(s)	OUI ☐ NON ☒
Dessin(s) – Modèle(s)	OUI ☐ NON ☒	Droit(s) d'auteur	OUI ☐ NON ☒
Fichier clients	OUI ☐ NON ☒	Archives comptables	OUI ☐ NON ☒
Parts de SC	OUI ☐ NON ☒		OUI ☐ NON ☒

B – FONDS DE COMMERCE / DROIT AU BAIL :

LOCAL COMMERCIAL :	OUI ☒ NON ☐	LOCAL RESTITUE AU BAILLEUR :	OUI ☐ NON ☒
BAIL COMMERCIAL TRANSMIS :	OUI ☐ NON ☐		
BAILLEUR :	Immeuble propriété de la SARL BRICKELL MEGEVE		
DESTINATION DU BAIL :			
DUREE DU BAIL :			
LOYERS MENSUELS :		SURFACE :	
ACHAT DU FONDS DE COMMERCE :			
CHIFFRES D'AFFAIRES COMMUNIQUES	OUI ☐ NON ☒	2024	
		2023	
		2022	
		2021	

SITUATION GEOGRAPHIQUE :	CENTRE-VILLE	OUI ☐ NON ☐	CENTRE COMMERCIAL	OUI ☐ NON ☐
	Z .I / Z.A.C	OUI ☐ NON ☐	ZONE COMMERÇANTE	OUI ☐ NON ☐
	AUTRE	OUI ☒ NON ☐		

VENTE AUX ENCHERES DU FONDS DE COMMERCE ENVISAGEABLE :	OUI ☐ NON ☒
VALEUR THEORIQUE FONDS DE COMMERCE :	
MISE A PRIX VENTE AUX ENCHERES :	
AVEC POSSIBILITE DE BAISSE : ¼ ☐ ET ½ ☐	

C – DIVERS

ETAT DU LOCAL

Bon état ☐ Etat moyen ☒ Mauvais état ☐ Très mauvais état ☐

FOURNITURE ELECTRICITE A CONSERVER : OUI ☒ NON ☐

Rideau électrique : OUI ☐ NON ☒
Congélateurs : OUI ☐ NON ☒
Pompe de relevage : OUI ☒ NON ☐

PRODUITS DANGEREUX A DETRUIRE : OUI ☐ NON ☒

RISQUE DE SINISTRES (DEGRADATIONS/VOLS…) : Nul ☐ Ordinaire ☐ Elevé ☒

ANNEXES

Document n° 1 : Dossier photographique
Document n° 2 : Historiques
Document n° 3 : Eléments comptables
Document n° 4 : Contrat de mise à disposition mobilier
Document n° 5 : Factures propriété fille du dirigeant
Document n° 6 : Liste des meubles
Document n° 7 : Bail commercial au profit de la société PURE CONCEPT GULF

INFORMATIONS PREALABLES *:*

. Il est à noter que la SARL BRICKELL MEGEVE est propriétaire d'un chalet de haut standing sis 25 impasse de la Piolette à 74120 MEGEVE.
Ce chalet a été entièrement garni en 2010 de mobilier haut de gamme, réalisé artisanalement et spécifiquement à ce chalet pour constituer un ensemble cohérent et complet.
Une partie de ce mobilier est également attachée à perpétuelle demeure.

. Monsieur Eric ARNOUX nous a déclaré que l'intégralité des actifs mobiliers présents dans le chalet Brickell a été vendue en 2018 à la SA VS TWO (société luxembourgeoise), en compensation de la dette de la SARL BRICKELL MEGEVE (rachat des parts et du compte courant).
Une convention de mise à disposition à titre gratuit et au bénéfice de la SARL BRICKELL MEGEVE a été conclue le 10 mai 2018.
Ainsi, l'intégralité du mobilier présent a été inventorié propriété de la SA VS TWO sous réserve de validité de cette cession et dans la limite d'une possibilité de restitution compte tenu de la qualification d'immeuble par destination.

. Il est à noter également que, par bail commercial du 15 novembre 2023, la SARL BRICKELL MEGEVE a donné à bail cet ensemble immobilier à la société PURE CONCEPT GULF, 1301 Jumeirah Tower X3 DMCC - DUBAI - EMIRATS ARABES UNIS pour une durée de 9 ans à compter du 1er décembre 2023 et pour un loyer annuel de 180 000 euros HT (bail régi sous le droit commercial français).
Ce bail commercial prévoit le paiement de ce loyer, dans un premier temps, en compensation de travaux et services payés par la société PURE CONCEPT GULF depuis 2017 (évalués au 15/11/2023 à 500 908,10 euros) - Voir bail commercial en annexe.

MATERIEL D'EXPLOITATION		**Exploitation**	**Amiable**	**Vente publique**
1.	Néant			

VEHICULES		**Exploitation**	**Amiable**	**Vente publique**
2.	Le responsable légal nous a indiqué ne posséder aucun véhicule en propriété			

STOCK PAYE		**Exploitation**	**Amiable**	**Vente publique**
3.	Le responsable légal nous a indiqué ne détenir aucun stock payé			

STOCK IMPAYE		**Exploitation**	**Amiable**	**Vente publique**
4.	Le responsable légal nous a indiqué ne détenir aucun stock impayé			

ELEMENTS INCORPORELS		Exploitation	Amiable	Vente publique
5.	Néant			

FONDS DE COMMERCE /DROIT AU BAIL	Exploitation	Amiable	Vente publique

Chalets propriété de la SARL BRICKELL MEGEVE donnés à bail à la société PURE CONCEPT GULF (voir informations préalables)

MATERIEL EN CREDIT-BAIL		Exploitation	Amiable	Vente publique
6.	Le responsable légal nous a indiqué ne détenir aucun matériel en crédit bail			

VEHICULES EN CREDIT BAIL		Exploitation	Amiable	Vente publique
7.	Le responsable légal nous a déclaré ne détenir aucun véhicule en crédit bail			

MATERIEL EN LOCATION/DEPÔT		Exploitation	Amiable	Vente publique
8.	Le responsable légal nous a indiqué ne détenir aucun matériel en location ou en dépôt			

VEHICULES EN LOCATION / DEPÔT		Exploitation	Amiable	Vente publique
9.	Le responsable légal nous a indiqué ne détenir aucun véhicule en location ou en dépôt			

BIENS PROPRIETE DE LA SA VS TWO	Exploitation	Amiable	Vente publique

Sous réserve de validité de la cession et d'une possibilité de restitution compte tenu de la justification d'immeuble par destination

BATIMENT 1 - PREMIER ETAGE

MEZZANINE / BUREAU

10.	Buffet mi haut en vieux bois et cuir beige; liseré chromé ouvrant à 4 tiroirs et 2 portes (fixé à perpétuelle demeure, immeuble par destination)	800	MEMOIRE	MEMOIRE
11.	Téléviseur mural de marque SAMSUNG (ancien modèle)	300	200	100

BUREAU

12.	Aménagement de banquette formant L en cuir beige (dimensions spécifiques à l'immeuble, immeuble par destination)	2 000	MEMOIRE	MEMOIRE
13.	2 tables guéridon carrées en acier chromé, cuir beige et plateau verre avec pouf carré au modèle en cuir beige	1 500	600	300
14.	Buffet à 2 portes vieux bois, cuir beige et acier chromé (immeuble par destination, fixé à perpétuelle demeure)	500	MEMOIRE	MEMOIRE
15.	2 lustres type industriel en acier chromé et ancien spot de cinéma chromé	900	300	150

PARTIE CUISINE

16.	Aménagement de cuisine en médium beige avec ilot central (immeuble par destination)	3 000	MEMOIRE	MEMOIRE

17.	Lot comprenant : . Vaisselle de marque MEDARD DE NOBLAT, JL COQUET à LIMOGES . Verrerie . Couverts . Casseroles . Poêles . Ustensiles de cuisine	700	300	150
18.	Lot d'électroménager : . Cuiseur vapeur encastré de marque MIELE Type CMC . Micro-ondes encastré de marque MIELE . Four encastré de marque MIELE . Tiroir-chauffant de marque MIELE . 2 réfrigérateurs-congélateurs de marque MIELE . 2 lave-vaisselle encastrés de marque MIELE . Micro-ondes . Bouilloire inox . Machine à café de marque MIELE . Plaque de cuisson à induction à 4 feux de marque MIELE . Hotte suspendu en inox brossé de marque NOVY	4 000	2 000	1 000
19.	Télévision murale de marque SAMSUNG	300	200	100
20.	4 suspensions circulaires en tissu noir (en 2 dimensions)	400	160	80
21.	Aménagement de chambre froide positive (immeuble par destination, spécifique à l'immeuble)à	1 500	MEMOIRE	MEMOIRE
22.	2 étagères dont 1 à clayettes en aluminium	280	120	60

PARTIE SALLE A MANGER

23.	Importante table de salle à manger de forme ellipse en cuir beige, filets d'acier chromé avec 14 chaises à haut dossier en bois argenté et nubuck beige	4 000	1 000	500
24.	Importante suspension (sur table à manger)ovale formant avec pendeloques formant gouttes d'eau en verre et acier chromé ajouré	1 200	400	200
25.	Important tapis à motifs géométriques (intégré à l'immeuble)	700	MEMOIRE	MEMOIRE
26.	Table console en cuir beige surmontée de 2 lampes de salon à abat-jour jaunâtre et piétement tressé de cuir	900	300	150

27.	Aménagement de comptoir de bar sur plateau verre sablé à façade arrondie en cuir beige et buffet d'arrière bar avec coin plonge à plateau pierre (immeuble par destination)	2 000	MEMOIRE	MEMOIRE
28.	Lot avec : . Verres . Accessoires de bar (dont publicitaires)	200	100	50
29.	3 chaises hautes de bar designs chromées à assise tissu beige de marque VG HOME	1 000	300	150
30.	Banc banquette en cuir beige capitonné	500	160	80
31.	Important fauteuil en tissu doré capitonné à enroulements latéraux design	1 200	400	200
32.	Très importante suspension à 9 abat-jour à pendeloques et acier chromé avec lampadaire en arc au modèle (actifs nécessitant des coûts très importants de démontage et manutention)	3 000	800	300

COIN SALON

33.	4 canapés 3 places en tissu beige (défauts, accidents)	5 000	1 500	600
34.	2 tables basses carrées en cuir beige et plateau central	2 000	500	250
35.	Ensemble comprenant : . Banc capitonné en cuir beige . Pouf carré au modèle . 2 fauteuils à dossier gondole en cuir beige et tissu géométrique . Table basse gigogne en 3 éléments en médium laqué gris . 3 lampadaires droits en acier chromé et façon peau de serpent	1 500	600	300
36.	2 consoles gainées d'un cuir beige	1 200	400	200
37.	2 lampes de salon en photophore en acier chromé	400	160	80
38.	Télévision murale de marque SAMSUNG	600	300	150

39.	Divers éléments de décoration dont : . Boîte à mouchoirs . Boîte "cerf" décorative . Vase . Bougeoir et divers	400	150	75

TERRASSE

40.	3 chaises longues en acier chromé et tissu noir de marque PHILIPP PLEIN avec 2 repose-pieds au modèle	500	200	100
41.	2 tables basses cylindriques chromées de marque PHILIPP PLEIN	400	160	80
42.	Mobilier de terrasse avec : . Table carrée pliante en acier beige . 3 chaises pliantes au modèle	300	150	75

COULOIR

43.	2 chauffeuses capitonnées en nubuck brun à dossier à enroulements	600	200	100
44.	2 appliques murales bois de cervidés	400	160	80

TOILETTES

45.	Néant	MEMOIRE	MEMOIRE	MEMOIRE

REZ-DE-CHAUSSEE

HALL D'ENTREE

46.	2 fauteuils à haut dossier designs à assise beige et brune 2 tons et piétement cambré en bois	600	200	100
47.	Table console en cuir beige avec tabouret pouf en cuir beige capitonné	650	250	120
48.	Lampe de salon en plexiglas façon colonne antique	400	160	80
49.	Banquette en nubuck brun capitonné et piétement en bois argenté	500	200	100

PREMIERE CHAMBRE

50.	Lit double avec : . Tête de lit tissu et cuir (fixé à l'immeuble, immeuble par destination) . Matelas . Sommier . Cadre de lit tissu beige	2 000	600	300
51.	Lot comprenant : . 2 tables de chevet cubiques en acier chromé . 2 lampes de chevet designs en acier chromé à motifs rectangulaires géométriques . Chauffeuse en cuir beige et tissu à motifs de plumes	900	300	150
52.	Télévision murale de marque SAMSUNG (ancienne)	400	200	100
53.	Aménagement de placards à 2 portes en cuir et vieux bois (immeuble par destination)	600	MEMOIRE	MEMOIRE
54.	2 importants bougeoirs en acier argenté et martelé	350	140	70

SALLE DE BAINS ATTENANTE

55.	Néant	MEMOIRE	MEMOIRE	MEMOIRE

SECONDE CHAMBRE

56.	Lit double avec : . tête de lit (immeuble par destination) . Matelas . Sommier . Encadrement de lit	2 000	600	300
57.	2 tables de chevet chromées cubiques	500	200	100
58.	2 lampes colonnes en plexiglas	400	160	80
59.	Télévision murale de marque SAMSUNG (ancienne)	400	200	100

SALLE DE BAINS ET TOILETTES ATTENANTS

60.	Néant	MEMOIRE	MEMOIRE	MEMOIRE

TROISIEME CHAMBRE

61.	Lit double avec : . Tête de lit (immeuble par destination) . Matelas . Sommier . Encadrement de lit	2 000	600	300
62.	Ensemble comprenant : . 2 tables basses en acier chromé à piétement en X . 2 chauffeuses tissu blanc et cuir beige . 2 lampes de chevet en acier chromé à motifs de cercles	900	300	150
63.	Grand aménagement de placards et buffets (immeuble par destination)	1 500	MEMOIRE	MEMOIRE
64.	Ancienne télévision de marque SAMSUNG	400	200	100

DRESSING ATTENANT

65.	Aménagement de dressing en bois formant U (immeuble par destination)	1 500	MEMOIRE	MEMOIRE

SALLE DE BAINS

66.	Tabouret pouf circulaire en cuir brun	250	100	50

QUATRIEME CHAMBRE

67.	Lit double avec : . Tête de lit (immeuble par destination) . Sommier . Matelas . Encadrement de lit	2 000	600	300
68.	Ensemble avec : . 2 tables de chevet cubiques à façade en miroir . 2 lampes de chevet tressées et abat-jour blancs . Gros fauteuil à dossier en arc avec son repose-pieds en cuir beige et tissu à rayures . Banquette bout de lit au modèle . 2 fauteuils à dossier gondole tissu et cuir beige . Table basse bout de canapé en acier argenté et plateau verre noir . Table console en cuir beige et acier chromé avec colonnes à tiroirs . Tabouret pouf circulaire en cuir beige . 2 lampes de chevet boules en céramique argentée	3 000	1 200	600
69.	Miroir mural rectangulaire (fixé)	200	MEMOIRE	MEMOIRE

SALLE DE BAINS

70.	2 fauteuils tissu blanc	500	200	100

TERRASSE

71.	Ensemble comprenant : . 2 chaises longues de marque PHILIPP PLEIN avec repose-pieds . 2 bains de soleil en pvc blanc . Table de terrasse en bois . 6 chaises pliantes en bois et pvc beige . Fauteuil en pvc beige . Canapé avec module droit et module d'angle . Pouf au modèle . 10 jardinières en pvc (différents modèles) . Parasol déporté en toile blanche (mauvais état)	1 000	500	200
72.	Aménagement de tipi en résine blanche (mauvais état)	300	MEMOIRE	MEMOIRE

SOUS-SOL

CHAMBRE

73.	Lit double avec : . Tête de lit (immeuble par destination) . Sommier . Matelas . Encadrement de lit	1 700	500	250
74.	Ensemble comprenant : . 2 tables de chevet à piétement en X en acier chromé . 2 lampes de chevet à motifs de carrés . Lampadaire droit au modèle . 2 chauffeuses en tissu rayé et motifs de personnages . Table console en cuir beige . Chaise en cuir beige et acier chromé	2 000	600	300
75.	Aménagement de buffets et placards (immeuble par destination)	800	MEMOIRE	MEMOIRE
76.	Télévision murale de marque SAMSUNG	400	200	100

SALLE DE BAINS ATTENANTE

77.	Néant	MEMOIRE	MEMOIRE	MEMOIRE

HALL SOUS-SOL

78.	Ensemble comprenant : . Fauteuil à dossier gondole en cuir beige et assise tissu . Console en cuir beige . Chaise à dossier à enroulements en cuir beige	600	240	120

SALLE DE CINEMA

79.	Aménagement de 5 méridiennes doubles en velours pourpre avec table bout de canapé en acier noir	4 000	1 500	500
80.	Ensemble comprenant : . Grande télévision de marque PANASONIC . Ampli de marque DENON . Barre prise . 2 amplis de marque VELODYNE Type Sec 600 . Divers boîtiers (matériel ancien)	2 500	800	400

CHAMBRE DU PERSONNEL

81.	4 lits simples comprenant : . Matelas . Sommiers . Encadrements de sommiers en tissu beige . Têtes de lit (immeuble par destination)	3 000	1 000	500
82.	Aménagement de placards en bois blanc (immeuble par destination)	1 000	MEMOIRE	MEMOIRE
83.	2 télévisions murales de marque SAMSUNG (anciennes)	600	300	140
84.	Lot comprenant : . 2 tables basses cube en acier chromé . 2 tables basses diabolo	400	160	80

SALLE DE BAINS / TOILETTES

85.	Néant	MEMOIRE	MEMOIRE	MEMOIRE

HALL

86.	Dans un placard intégré : . Linge de toilette . Linge de lit . Peignoirs	600	200	100

LINGERIE

87.	Aménagement de penderie en mélaminé blanc (immeuble par destination)	1 000	MEMOIRE	MEMOIRE
88.	2 lave-linge professionnels de marque MIELE Type PW 5065 et 2 sèche-linge professionnels de marque MIELE Type PT 5135 C	2 400	1 200	600
89.	Lot comprenant : . Table à repasser de marque BARBANTI Type T1 . Etagère en acier blanc . Repasseuse rouleuse de marque MIELE	1 000	400	200

LOCAL A ARCHIVES (INONDE)

90.	Aménagement de placards en cuir beige et bois (immeuble par destination)	MEMOIRE	MEMOIRE	MEMOIRE

BATIMENT 2

GARAGE (capacité 6 voitures)

91.	3 grandes impressions sur toile sur le thème automobile, horlogerie et New-York	800	400	200
92.	Lot comprenant : . Ancienne pompe à essence rétro décorative . Banc en acier chromé à clayettes . Table basse en verre (hors service)	500	200	100

CAVE A VIN

93.	Aménagement de cave à vin et étagères murales en verre et miroir (immeuble par destination)	800	MEMOIRE	MEMOIRE
94.	Table au modèle	400	200	100

SPA

95.	Aménagement de spa 6 personnes (immeuble par destination)	3 000	MEMOIRE	MEMOIRE
96.	Ensemble comprenant : . Méridienne en velours pourpre . Etagère à casiers en mélaminé blanc (mauvais état) . Table carrée	400	160	80

SALLE DE MASSAGE

97.	Aménagement de plan vasque et buffet en mélaminé blanc (dimensions spécifique à l'immeuble et immeuble par destination)	600	MEMOIRE	MEMOIRE
98.	Lot comprenant : . Table de massage pliante en skaï noir . Chaise en cuir beige à dossier à enroulements . Tabouret pouf circulaire	500	200	100

SALON DE COIFFURE

99.	Aménagement mural avec miroir et applique 2 feux (immeuble par destination)	300	MEMOIRE	MEMOIRE
100.	Ensemble comprenant : . Fauteuil de coiffure en cuir blanc . Bac de lavage sur bras articulé en porcelaine blanche	800	300	150

SAUNA / HAMMAM

101.	Important lot d'objets décoratifs dont : . Boules en inox . Compositions florales en pvc	500	200	100
102.	Banquette de forme ellipse et étagère murale	800	300	150

SALLE DE SPORT

103.	Ensemble comprenant : . Vélo elliptique de marque TECHNOGYM Type Excite . Vélo électrique de marque TECHNOGYM . Tapis de course de marque TECHNOGYM . Banc abdominal de marque TECHNOGYM . Banc de développé-couché de marque TECHNOGYM . Banc de traction verticale de marque TECHNOGYM . 2 racks à poids de marque TECHNOGYM (complets) (matériel partiellement hors service suite à un dégât des eaux)	2 000	1 000	500

COIN REPOS

104.	Aménagement de buffets en acier chromé, cuir beige et vieux bois (immeuble par destination)	600	MEMOIRE	MEMOIRE
105.	Baby-foot de marque BONZINI (piétement hors service ayant pris l'eau)	1 200	600	300
106.	2 impression sur plexiglas "boxeurs"	350	160	80

VESTIAIRE SKIS

107.	Aménagement de penderies et placards en bois (immeuble par destination et ayant pris l'eau)	1 500	MEMOIRE	MEMOIRE
108.	Sèche-chaussures de ski 3 colonnes de 5 paires de marque WINTERSTEIGER (sous réserve de fonctionnement, ayant pris l'eau)	800	400	200
109.	Rack de rangement de skis en inox (fixé aux murs)	500	MEMOIRE	MEMOIRE
110.	Banquette triple en bois et cuir beige (ayant pris l'eau)	500	200	100

COULOIR

111.	Banquette de forme ellipse en nubuck brun	600	240	120

PARTIE DISCOTHEQUE

112.	Aménagement de comptoir en mélaminé violet et granit avec étagère et buffet d'arrière bar (immeuble par destination et ayant pris l'eau)	1 000	MEMOIRE	MEMOIRE

113.	Lave-verres inox sans marque apparente et machine à glaçons de marque IPV (le tout hors service, ayant pris l'eau)	MEMOIRE	MEMOIRE	MEMOIRE
114.	Baie audio avec : . 2 amplis de marque KRONE Type XLS 1500 . Lecteur cassettes dans marque apparente . 2 lecteurs de contrôle de marque ACER (ensemble corrodé, ayant pris l'eau)	MEMOIRE	MEMOIRE	MEMOIRE
115.	9 appareils de jeux de lumière dont de marque ROBE, CLUBSCAN et divers avec 2 enceintes murales de marque JBL (sous réserve de fonctionnement)	2 500	1 000	500

CHAUFFERIE

116.	Aspirateur tonneau de marque METABO avec pompe à eau et petit matériel de bricolage	350	160	80

SALLE INFORMATIQUE

117.	Baie informatique avec : . 5 switchs . Boîtier de marque APC	400	200	100

LOCAL PISCINE

118.	Néant	MEMOIRE	MEMOIRE	MEMOIRE

SALLE PISCINE

119.	Ensemble comprenant : . 3 chaises longues en tissu blanc et bois laqué blanc . 2 tables bout de canapé en acier chromé	1 000	400	200
120.	Buffet (immeuble par destination)	500	MEMOIRE	MEMOIRE
121.	Télévision murale de marque SAMSUNG	400	200	100
122.	Aménagement de banquette en vieux bois et tissu (fixé, immeuble par destination)	600	MEMOIRE	MEMOIRE
123.	Lot d'éléments décoratifs	350	160	80

TERRASSE PISCINE

124.	Lot comprenant : . 2 chaises en aluminium . Table console en bois exotique et acier chromé	200	100	50

TOILETTES

125.	Néant	MEMOIRE	MEMOIRE	MEMOIRE

PREMIER ETAGE

126.	Lot de tapis violets (immeuble par destination)	800	MEMOIRE	MEMOIRE
127.	Lot comprenant : . 2 tabourets poufs capitonnés en cuir beige . Grand bougeoir en acier martelé chromé . Table bougeoir en verre . Télévision murale de marque SAMSUNG	1 500	500	250

PREMIERE CHAMBRE

128.	Lit double avec : . Tête de lit (immeuble par destination) . Sommier . Matelas . Encadrement de lit	2 000	600	300
129.	Ensemble comprenant : . 2 tables de chevet cubiques à piétement en X . 2 lampes de chevet droites en acier chromé . Télévision murale de marque SAMSUNG . Lampadaire droit au modèle	1 200	400	200

DRESSING

130.	Aménagement de dressing (immeuble par destination)	1 000	MEMOIRE	MEMOIRE

TOILETTES

131.	Néant	MEMOIRE	MEMOIRE	MEMOIRE

SALLE DE BAINS

132.	Néant	MEMOIRE	MEMOIRE	MEMOIRE

DEUXIEME CHAMBRE

133.	Lit double avec : . Tête de lit (immeuble par destination) . Sommier . Matelas . Encadrement de lit	2 000	600	300
134.	Ensemble comprenant : . 2 tables de chevet cubiques à piétement en X . 2 lampes de chevet droites en acier chromé . Table basse carrée cubique en acier chromé . Télévision sur pied de marque SAMSUNG	1 200	400	200

DRESSING

135.	Aménagement de dressing en bois (immeuble par destination)	1 000	MEMOIRE	MEMOIRE

SALLE DE BAINS

136.	Néant	MEMOIRE	MEMOIRE	MEMOIRE

TOILETTES

137.	Néant	MEMOIRE	MEMOIRE	MEMOIRE

PETIT COIN CUISINE

138.	Aménagement de cuisine en médium beige et pierre (immeuble par destination)	500	MEMOIRE	MEMOIRE

ESCALIER

139.	Lustre à pampilles et acier chromé de forme ellipse	1 000	300	150
TOTAL BIENS PROPRIETE DE LA SA VS TWO		**126 380**	**35 410**	**17 140**

BIENS APPARTENANT A DES TIERS ET SUSCEPTIBLES D'ETRE REVENDIQUES		Exploitation	Amiable	Vente publique

MEZZANINE / BUREAU

140.	Importante table bureau en cuir brun avec 2 fauteuils clients au modèle et siège de direction en cuir rouge sur roulettes *Propriété du locataire*	MEMOIRE	MEMOIRE	MEMOIRE
141.	Télévision murale de marque SAMSUNG et imprimante de marque BROTHER *Propriété du locataire*	MEMOIRE	MEMOIRE	MEMOIRE
142.	Composition moderne "vue de New-York" *Propriété personnelle du dirigeant*	MEMOIRE	MEMOIRE	MEMOIRE

PREMIERE CHAMBRE

143.	2 impressions sur plexiglas (modernes) *Propriété personnelle du dirigeant*	MEMOIRE	MEMOIRE	MEMOIRE

DEUXIEME CHAMBRE

144.	Impression sur plexiglas *Propriété personnelle du dirigeant*	MEMOIRE	MEMOIRE	MEMOIRE

QUATRIEME CHAMBRE

145.	Grande télévision murale de marque SAMSUNG Année : 2019 *Propriété personnelle du dirigeant*	MEMOIRE	MEMOIRE	MEMOIRE

TERRASSE

146.	Barbecue à gaz de marque CAMPING GAZ Classe 3 *Propriété personnelle du dirigeant*	MEMOIRE	MEMOIRE	MEMOIRE

LINGERIE

147.	Congélateur de marque LISTO *Propriété personnelle du dirigeant*	MEMOIRE	MEMOIRE	MEMOIRE

COIN REPOS

148.	Canapé 2 places et 2 lampes à fût cuivré *Propriété personnelle de la fille du dirigeant*	MEMOIRE	MEMOIRE	MEMOIRE

VESTIAIRE SKIS

149.	Petit lot d'effets personnels, accessoires de ski *Propriété personnelle du locataire et du dirigeant*	MEMOIRE	MEMOIRE	MEMOIRE

TERRASSE PISCINE

150.	Maquette de Riva *Propriété personnelle du dirigeant*	MEMOIRE	MEMOIRE	MEMOIRE

CHALET INVITES

151.	Important canapé 3 places en tissu gris *Propriété de la fille du dirigeant*	MEMOIRE	MEMOIRE	MEMOIRE
152.	Canapé à dossier arrondi en tissu argenté avec ses coussins *Propriété personnelle de la fille du dirigeant*	MEMOIRE	MEMOIRE	MEMOIRE

NANTISSEMENTS, GAGES, CLAUSES DE RESERVE DE PROPRIETE		**Exploitation**	**Amiable**	**Vente publique**
153.	Le responsable légal nous a déclaré ne détenir aucun bien nanti, gagé ou au bénéfice d'une clause de réserve de propriété			

PRODUITS DANGEREUX / A DETRUIRE	Exploitation	Amiable	Vente publique

Néant

ARCHIVES / COMPTABILITE	Exploitation	Amiable	Vente publique

Néant

OBSERVATIONS DIVERSES	Exploitation	Amiable	Vente publique

Néant

RAPPEL IMPORTANT	Exploitation	Amiable	Vente publique

Les droits des tiers sur les biens seront opposables à la procédure à la condition que le propriétaire effectue la revendication dudit bien, quelle que soit la nature juridique de son droit de propriété, et ce, dans le délai de trois mois suivant la publication du jugement ouvrant la procédure de redressement ou de liquidation judiciaire et ce, en application des dispositions de l'article L624-9 du Code du Commerce.
En suivant la procédure édictée par les dispositions de l'article R 624-13 du Code de Commerce qui précisent que "la demande en revendication d'un bien est adressée dans le délai prévu à l'article L 624-9 par lettre recommandée avec demande d'avis de réception à l'administrateur s'il en a été désigné ou, à défaut, au débiteur. Le demandeur en adresse une copie au mandataire judiciaire. A défaut d'acquiescement dans le délai d'un mois à compter de la réception de la demande, le demandeur doit, sous peine de forclusion, saisir le juge-commissaire au plus tard dans un délai d'un mois à compter de l'expiration du délai de réponse".

A défaut du respect de ces dispositions, la propriété sera inopposable à la procédure et le mandataire judiciaire ou le liquidateur pourra demander la vente du bien, le produit de cette vente servant à apurer le gage général des créanciers.

TOTAL GENERAL	126 380	35 410	17 140

RECAPITULATIF

	Exploitation	Amiable	Vente publique
TOTAL BIENS PROPRIETE DE LA SA VS TWO	**126 380**	**35 410**	**17 140**
TOTAL GENERAL	**126 380**	**35 410**	**17 140**

Valeur d'exploitation
Estimation théorique de la valeur d'utilisation d'un matériel dans le cadre d'un rachat global des actifs d'une entreprise sans transfert géographique.
Cette valeur, TVA incluse, prend en compte la plus-value qu'apporte le maintien du matériel sur le même site, l'économie réalisée sur les installations périphériques (électricité, raccordements à l'eau, travaux d'aménagement sur mesure…) ainsi que la plus-value qu'apporte chaque bien pris isolément à l'ensemble de l'unité de production.

Valeur de réalisation vente amiable
Cette valeur peut s'apparenter au juste prix réclamé par un vendeur pris isolément, à un client acheteur qui accepte d'en régler la valeur habituelle du marché dans le cadre d'une vente amiable judiciaire.
Ce prix, TVA incluse, prend en compte la valeur neuve du bien diminuée de divers critères : vétusté par année d'ancienneté, état de conservation, coût de démontage, transport et réinstallation qui sont à la charge de l'acquéreur, état du marché pour un objet similaire…

Valeur de réalisation / Mise à prix vente aux enchères
Indication de la mise à prix du matériel vendu dans le cadre d'une vente aux enchères publiques ou appréciation des adjudications moyennes qui pourraient être obtenues lors de la réalisation globale de l'ensemble des actifs de la société en prenant en compte les usages de ce type de réalisation (paiement comptant, absence totale de garantie de fonctionnement, démontage et transport à la charge de l'acquéreur, prise de décision rapide d'achat…).
Les prix indiqués (TVA comprise, hors frais Justice) correspondent à une espérance de négociation ou de mise à prix en comparaison des derniers résultats constatés lors de ventes aux enchères de matériels similaires.
Compte tenu de l'incertitude liée à ce type de négociation et à la volonté de ne pas fournir des valeurs qui ne pourraient être réalisées en cas de vente aux enchères, la prisée est établie d'une manière volontairement prudente. Il n'existe néanmoins aucune obligation de résultat dans le cadre des prisées en dehors des estimations données pour les Crédits Municipaux (prêt d'argent consenti sur une fraction de l'estimation d'un objet pris en gage et vendu en cas de non remboursement).

CLOTURE
Cet inventaire a été établi en fonction des éléments mobiliers qui nous ont été présentés ou décrits fidèlement par le représentant légal de l'entreprise :
Monsieur Eric ARNOUX - Gérant
Celui-ci a affirmé qu'aucun autre actif mobilier n'existait et n'avait été pris, détourné ou dissimulé directement ou indirectement.

Il nous a également déclaré qu'il n'existait pas d'autres éléments mobiliers pouvant faire l'objet d'une revendication (clause de réserve de propriété, location, crédit bail, dépôt, prêt…) en dehors de ceux décrits dans notre rapport.

De tout ce que dessus, nous avons dressé le présent procès-verbal de nos travaux d'expertise et d'estimation, et après lecture faite, sous toutes réserves d'usage, nous avons signé.

Fait *à* Thonon les Bains, le 7 octobre 2025

SELARL LEX ENCHERES,
Commissaires de Justice associés
et Commissaire de Justice





SELARL LEX ENCHERES
COMMISSAIRES DE JUSTICE ASSOCIES



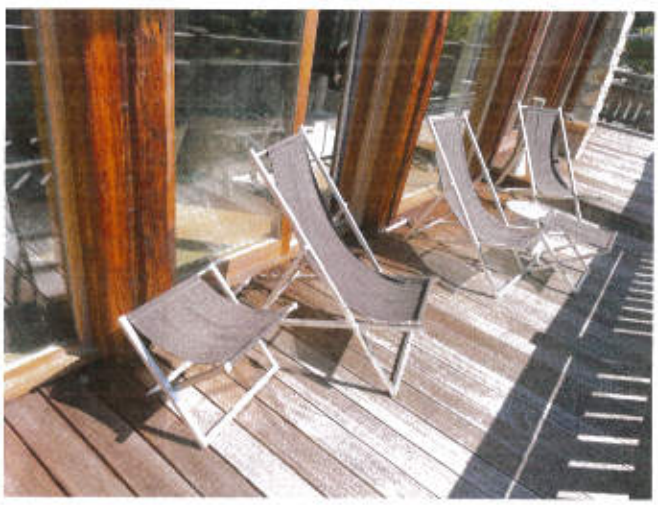
















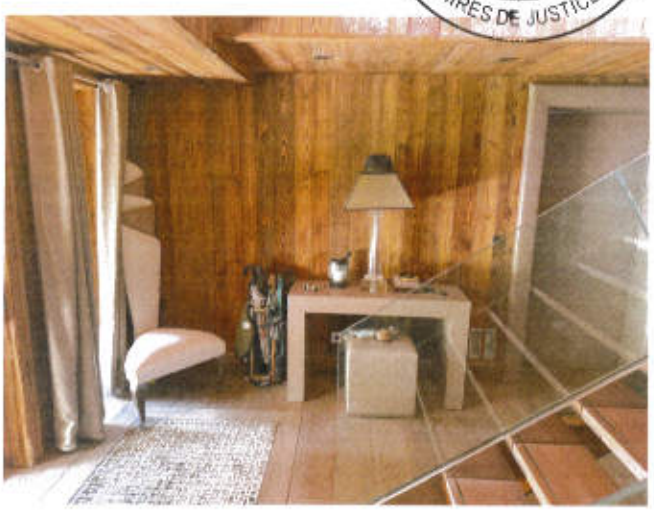






SELARL LEX ENCHÈRES
COMMISSAIRES DE JUSTICE ASSOCIÉS













SELARL LEX ENCHERES
COMMISSAIRES DE JUSTICE













SELARL LEX ENCHERES
COMMISSAIRES DE JUSTICE ASSOCIES









BRICKELL MEGEVE

25, Impasse de la Piolette Lieudit Le Coin
74120 MEGEVE

Société à responsabilité limitée au capital de 5 000€
Immatriculée au RCS D'ANNECY sous le n° 517 505 368

HISTORIQUE DE LA SOCIÉTÉ BRICKELL MEGEVE SARL ET DE SON ACTIVITÉ

Megève, le 12 juillet 2025

Dans le cadre d'un courrier adressé à l'administration fiscale relatif à un redressement de TVA dont la légitimité est contestée, que l'historique de la société BRICKELL MEGEVE SARL et les nombreux événements ayant affecté sa situation depuis plus d'une décennie est repris. Cette chronologie permet de comprendre les circonstances ayant conduit à la situation actuelle, et met en évidence les obstacles rencontrés dans la gestion, l'exploitation et la valorisation du patrimoine immobilier de la société.

Il est important de souligner que, en dépit des difficultés de gouvernance, des litiges bancaires et des aléas externes, la société BRICKELL MEGEVE SARL dispose depuis toujours d'un actif net significativement supérieur à l'ensemble de ses dettes. La valeur patrimoniale du bien immobilier, ainsi que celle de la parcelle constructible attenante, aurait permis de désintéresser l'intégralité des créanciers si les opérations de vente avaient pu être menées à leur terme. Les obstacles rencontrés sont donc avant tout d'ordre procédural, juridique ou conjoncturel, et ne résultent nullement d'une situation structurelle d'insolvabilité et encore moins d'un endettement élevé.

1. Difficultés de gouvernance liées à la faillite de la société mère (2014–2016)

- En 2014, la société PLANET SA (Suisse), alors détentrice des parts sociales de BRICKELL MEGEVE SARL, est déclarée en faillite.
- Entre 2014 et juin 2016 (date de rachat des parts sociales par la société VS TWO SA, Luxembourg), la société se retrouve sans gouvernance effective. L'office des faillites de Genève ne prenant pas en charge activement la gestion du dossier, la SARL BRICKELL MEGEVE a dû faire face seule aux charges d'exploitation, notamment pour conserver son statut de loueur au regard de la fiscalité française. La vente de son mobilier a permis de faire face financièrement au 3 années de « non gestion » de l'Office des Faillites de Genève.

2. Résiliation du financement et procédures judiciaires (2017–2018)

- En 2017, en raison de l'absence de paiement des intérêts, conséquence directe de la carence de l'office des faillites, la banque SG Luxembourg dénonce le financement contracté.
- La société BRICKELL MEGEVE SARL est alors engagée dans une procédure contentieuse contre SG Luxembourg et la société EOS France, structure de défaisance ayant repris la créance ultérieurement en 2022.
- Parallèlement, des créanciers de PLANET SA ainsi que l'office des faillites de Genève tentent, entre 2017 et 2018, de contester la cession des parts sociales intervenue en 2016 par l'Office des Faillites de Genève.
- Un administrateur judiciaire est désigné durant cette période.
- En 2018, les juridictions compétentes donnent raison à la société VS TWO SA et à BRICKELL MEGEVE SARL, confirmant la validité de la cession et rétablissant la sécurité juridique de la structure. Cela a permis la relance de l'activité locative pour l'hiver 2018–2019.

3. Mandat ad hoc, cession envisagée et circonstances exceptionnelles (2020–2021)

- Un mandataire ad hoc (la société AJ Partners) est désigné pour accompagner la société de 2020 à 2022 afin d'encadrer la vente du bien, 2 compromis de vente ont été signés.
- Un protocole d'accord est signé en décembre 2020 entre l'ensemble des créanciers et la SARL BRICKELL MEGEVE, en vue de la cession du bien immobilier. Dans ce contexte, toute activité locative devient incompatible avec le processus de vente (compromis signé).
- L'année 2020 est également marquée par la pandémie de COVID-19, rendant la location du bien impossible.
- En décembre 2021, Monsieur Garth COLLIER s'engage à acquérir 100 % des parts sociales de la société.
- Sans revenu locatif depuis 2019, des avances de fonds son fait par la société PURE CONCEPT GULF afin de maintenir le bien en état, ainsi que de payer l'ensemble des cout liés à ses charges et a l'ensemble des frais destiné à la vente.
- En parallèle, un dégât des eaux extrêmement important en 2020, d'un cout de plus de 150'000 € de remise en état suite à une coupure électrique, puis un grave incident électrique survenu le 2 janvier 2021 suite à une surtension de réseau, endommage gravement le système domotique du chalet, empêchant plusieurs locations déjà signées pour la saison 2021, représentant une perte financière significative.

4. Engagement non respecté et pression croissante de la créance EOS (2022–2023)

- Bien que M. COLLIER ait signé un engagement notarié, celui-ci n'a pas été respecté.
- L'hiver 2022 2023 n'a pas permis la reprise de l'activité locative, en raison notamment :
 - De réparations électriques non finalisées ;
 - Du retrait de l'assurance refusant de prendre en charge l'indemnisation ;
 - De l'instabilité juridique induite par la cession de créance par SG Luxembourg à EOS France, et la menace d'une liquidation judiciaire.
- Des projets immobiliers ont été initiés en 2020/2021et 2022 pour les différents acquéreurs sur la parcelle attenante cadastrée AA223. Une déclaration préalable a été obtenue pour le découpage foncier.
- En septembre 2022, la créance de la SGBT est officiellement cédée à EOS France.
- La SARL BRICKELL MEGEVE, actionne immédiatement son droit de retrait.
- Le 24 janvier 2023, EOS France engage une procédure de saisie immobilière
- Une procédure est alors engagée par BRICKELL MEGEVE SARL, contestant la validité de la cession au regard du droit de retrait prévu contractuellement, le tribunal d'Annecy valide l'autorisation du droit de retrait a la SARL BRICKELL, procédure toujours pendante devant la cour d'appel de Chambéry saisie par EOS.

5. Mise en liquidation judiciaire contestée et mesures conservatoires (2023–2025)

- Le 28 juin 2023, EOS France saisit le tribunal de commerce d'une demande de mise en liquidation judiciaire de la société.
- Le jugement du 19 septembre 2023 prononce un sursis à statuer, laissant la société dans une incertitude juridique et économique préjudiciable, notamment pour les préparatifs de la saison 2023–2024.
- Dans ce contexte, la société décide de conclure un bail commercial avec la société PURE CONCEPT GULF en date du 15 novembre 2023, cette dernière ne voulant plus avancer d'argent sans avoir une sécurité financière, le montant des apports depuis 2'19 s'élevant a plus de 500'000 €. Cette décision répond à plusieurs objectifs :
 1. Maintenir l'assujettissement à la TVA, car le bien est loué ;
 2. Permettre l'entretien du bien sans charge directe pour BRICKELL MEGEVE SARL ;
 3. Générer des loyers à compter de 2026, en attendant l'issue de la procédure d'appel devant la Cour d'appel de Chambéry.
 4. Permettre de faire des visites en vue de la vente.
 5. Manager le droit à bâtir sur le terrain, ainsi que la valorisation de l'actif de la SARL.

6. Tentatives de cession et valorisation du patrimoine (2024–2025)

- Deux acquéreurs potentiels se sont manifestés fin 2024, mais l'incertitude sur le montant de la créance EOS (oscillant entre 8 M€ et 12,7 M€) empêche toute finalisation de vente. Malgré plusieurs proposition a la société EOS, ce dernier ne répond pas aux intentions de vente.
- Pourtant, la valorisation actuelle du chalet, associée à celle de la parcelle à bâtir, demeure très nettement supérieure à l'ensemble du passif exigible de la société. La conclusion des cessions en cours ou à venir aurait permis de désintéresser **l'intégralité des créanciers**, dans des conditions économiques optimales, sans avoir recours à une procédure collective. Cette situation démontre que la demande de liquidation judiciaire n'était ni fondée économiquement, ni justifiée juridiquement, le déséquilibre entre actif et passif n'étant pas avéré.
- Un tiers s'est également engagé à acquérir la parcelle détachée, sous condition d'obtention d'un permis de construire. La réitération de cette promesse devrait coïncider avec la décision de la cour d'appel sur le droit de retrait, ce qui permettrait une valorisation supplémentaire du patrimoine à hauteur de 1 M€, renforçant encore davantage la solvabilité de la société.

Concernant la partie en droit sur les procédures EOS, Maitre Damien MEROTTO présentera la situation, ou entre autre, un séquestre de 366'000 € en faveur de la SARL BRICKELL est en attente a la CDC.

Fait à Megève, le 12 juillet 2025

Le Gérant,
Eric ARNOUX

HISTORIQUE DE LA SITUATION DU MOBILIER ET DE SA DÉTENTION – SARL BRICKELL MEGEVE

- En 2014, la société PLANET SA (Suisse), alors détentrice des parts sociales de BRICKELL MEGEVE SARL, est déclarée en faillite.
- L'Office des Faillite de Genève n'ayant pas vocation à la gestion des dizaines de filiales de la Holding, ont totalement délaissé le sujet.
- Entre 2014 et juin 2016 (date de rachat des parts sociales par la société VS TWO SA, Luxembourg), la société se retrouve sans gouvernance effective, et sans actionnaire pour faire face aux besoins de la société.
- A savoir que l'objectif originel de la société n'était pas la location de son actif mais la vente. Le marché peut propices entre 2012 et 2014 n'ont pas permis de faire la vente du bien, aussi la location permettait de diminuer le cout et les charges à son actionnaire en besoin de trésorerie annuelle.
- Les bilan 2014 à 2016 font d'ailleurs ressortir le besoin d'apport en fonds propres de l'actionnaire PLANET SA à hauteur de plus de 460'000 € (462'017,12 €) durant les année précédente. *Lecture au bilan 2016*
- L'office des faillites de Genève ne prenant pas en charge activement la gestion du dossier, la SARL BRICKELL MEGEVE a dû faire face seule aux charges d'exploitation, notamment pour conserver son statut de loueur au regard de la fiscalité française. De 2014 a 2018 c'est la société VS TWO SA qui a portée financièrement la SARL BRICKELL.
- Lors du rachat des parts sociales de la SARL BRICKELL MEGEVE à l'Office des faillites de Genève en juillet 2016, la société VS TWO SA de Luxembourg, a aussi fait le rachat du Compte Courant que PLANET SA détenais dans la SARL BRICKELL MEGEVE.
- Et a repris a daté de ce rachat son rôle d'actionnaire en apportant le soutien financier à la SARL BRICKELL, notamment les intérêts bancaires et autre charge.
- En 2018 pour des raisons de lecture de bilan et afin de ne pas continuer à creuser la dette, la décision a été prise par les conseils de la société de céder son mobilier en échange d'une convention de (prêt) mise à disposition par VSTWO SA afin de ne pas déstabiliser l'activité et surtout la vente du bien.
- Cette cession a été réalisé avec en payement l'annulation de la dette de la SARL BRICKELL MEGEVE a la société PLANET SA (dette devenue due à VS TWO SA via le rachat des parts et du Compte courant). *Lecture au bilan 2018.*

Depuis cette date le mobilier et certains accessoires, sont la propriété de la société VS TWO SA à Luxembourg, devenu en 2013 la propriété de Victoria et Salomé ARNOUX.

Entre 2014 et 2025, certain élément de mobilier ont été ajouté et remplacé par la société VS TWO SA n'existant pas à la création du bien en 2010. Il en a été de même après les 2 inondations qui ont eu lieu.

Certain mobilier arrive d'ailleurs des USA, et ont été apporté en 2021 lors d'un déménagement de mobilier et d'objet personnel de Victoria ARNOUX (factures a l'appuis).

A ce jour, physiquement et comptablement le mobilier n'est pas un actif de la SARL BRICKELL MEGEVE. D'ailleurs la règle comptable, ferais que ce mobilier aurait dut être amortis a 100% depuis les 15 dernière années de leurs achats d'origine (2010).

Liste des pièces annexées :
- Bilan comptable 2016
- Bilan comptable 2017
- Bilan comptable 2018
- Contrat de mise a disposition entre la SARL BRICKELL et la SA VS TWO
- Liste du mobilier
- Factures d'achat du mobilier de Victoria ARNOUX

Fait pour explication le 6 aout 2025.

Eric ARNOUX



Balance Globale provisoire

Comptes 1 à 9ZZZZZZZZZ Devise : Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

N° Compte	Intitulé	Total Période		Solde Période	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit
1013	capital souscrit appelé versé		5 000,00		5 000,00
119	Report à nouveau (solde débiteur)	2 544 874,89		2 544 874,89	
164	Emprunts auprès des établissements de crédit	12 752 088,96		12 752 088,96	
164003	emprunt SG 26M€		12 752 088,96		12 752 088,96
168	Autres emprunts et dettes assimilées	11 794,45		11 794,45	
275	Dépôts et cautionnements versés	60,00		60,00	
275001	caution edf	479,00		479,00	
331	prix d'acquisition	2 125 000,00		2 125 000,00	
3312	frais d'acquisition	21 117,48		21 117,48	
331202	commissions sur acquisition	41 806,03		41 806,03	
3332	Demolition Terrssement Voirie	194 692,45		194 692,45	
333201	GO Maçonnerie	1 146 190,72		1 146 190,72	
333202	Charpente Couverture Zinguerie	512 880,80		512 880,80	
333203	VRD Mabboux	185 309,35		185 309,35	
333204	Chauffage Sanitaire	294 818,65		294 818,65	
333205	Domotique Audio Courant Faible	320 000,00		320 000,00	
333206	Electricité	273 044,29		273 044,29	
333207	35559	35 559,00		35 559,00	
333208	Fourniture Menuiserie Exterieure	59 285,34		59 285,34	
333209	etancheité spa hammam piscine	73 419,95		73 419,95	
33321	Serrurerie Perraciano	506 920,58		506 920,58	
333211	Etanchéité spa hammam douche bas	65 072,43		65 072,43	
333212	taxe raccordement eaux	11 576,40		11 576,40	
333213	pose de marbres marbres et decoration	94 641,65		94 641,65	
333214	fourniture sanit bois divers point c	673 457,00		673 457,00	
333215	revetement parking résiroc	112 964,50		112 964,50	
333217	cheminées ambiance feu	26 070,83		26 070,83	
333218	platrerie cloisons formicam	116 421,00		116 421,00	
333219	Menuisene inter rev cuir	655 238,00		655 238,00	
33322	electromenager	46 662,33		46 662,33	
333221	Amenagement cuisine	87 163,41		87 163,41	
333222	Espaces Verts	97 705,00		97 705,00	
333224	paroi clouée	113 938,36		113 938,36	
333225	chambre froide	10 226,31		10 226,31	
333226	reseau EP soleil levant	7 077,00		7 077,00	
333234	telecommunications	2 032,62		2 032,62	
333235	EDF	9 416,82		9 416,82	
33329	dépenses alea	290 000,00		290 000,00	
333324	megalight sonorisation	71 498,00		71 498,00	
333401	Ginger investigations geotechnique	20 600,00		20 600,00	
333402	guerpillon geometre expert	3 665,01		3 665,01	
333403	Aytault perspectives	12 500,00		12 500,00	
333404	bet controle technique sps	25 865,00		25 865,00	
333405	architectes	60 000,00		60 000,00	
333407	esquisses	2 500,00		2 500,00	
333408	Honoraires	89 244,00		89 244,00	
333409	honoraires gestion	558 245,00		558 245,00	
33341	honos admi compta	5 000,00		5 000,00	
333411	honoraires maitre d'oeuvre	166 796,32		166 796,32	
334001	frais d actes	118 284,14		118 284,14	
334003	honopret MF Roller	22 061,13		22 061,13	
334004	honoraires apport operation	680 000,00		680 000,00	
334005	honos / pret JB	55 110,78		55 110,78	
33401	frais de personnel	17 138,61		17 138,61	
334101	frais sur emprunt banque cantonale	23 500,00		23 500,00	
334102	frais bancaires	752,28		752,28	
334103	interets CAC Planet	28 255,36		28 255,36	
334104	interets emprunt	83 353,00		83 353,00	
334105	frais sur empount JB	25 150,00		25 150,00	
334106	interets sur empount JB	23 157,59		23 157,59	
33412	interets / emprunt BCGE	47 859,36		47 859,36	
Total de la Balance		25 709 541,18	12 757 088,96	25 709 541,18	12 757 088,96

Balance Globale provisoire

Comptes 1 à 9ZZZZZZZZZ Devise : Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

N° Compte	Intitulé	Total Période		Solde Période	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit
3343	taxe locale d'équipement	41 680,06		41 680,06	
334331	taxe foncière	1 305,00		1 305,00	
334332	CET	691,00		691,00	
334504	allianz assurance risque	282,62		282,62	
334505	Albingia multirisque chantier	13 805,00		13 805,00	
334506	Axelliance RC maitre d'ouvrage	9 037,00		9 037,00	
334507	honoraires compta PWC	10 000,00		10 000,00	
334508	assurance dommage	110 000,00		110 000,00	
334509	honoraires landwell	350,00		350,00	
33459	nettoyage	8 766,84		8 766,84	
3349	divers ecart rgt	225,33		225,33	
339	destockage immeuble		10 596 386,73		10 596 386,73
350	immeuble achevé	10 596 386,73		10 596 386,73	
3711	Mobilier de décoration	751 741,38		751 741,38	
401	Fournisseurs	89,00	469 443,82		469 354,82
4017	Fournisseurs retenue de garantie		30 157,18		30 157,18
4081	Fournisseurs fact non parvenues		231 748,81		231 748,81
411HBJMCD	HB JMCD	6 525,00		6 525,00	
416	Clients douteux ou litigieux	35 680,00		35 680,00	
431	Sécurité sociale		6 358,00		6 358,00
437	Autres organismes sociaux		971,00		971,00
44551	TVA à décaisser		12 120,00		12 120,00
445621	TVA sur immobilisat ons 20%	83 548,70		83 548,70	
4456631	TVA sur autres biens et services 10% débits	4 991,25		4 991,25	
4456641	TVA sur autres biens et services 20% encaissements	35 095,28	150,50	34 944,78	
445665	TVA sur autres biens et services 5,5% encaissements	66,53		66,53	
445711	TVA collectée 19,6%		5 860,34		5 860,34
4457131	TVA collectée 10% débits		12 100,00		12 100,00
4457141	TVA collectée 20% encaissements		20 000,00		20 000,00
445715	TVA collectée 5,5 % encaissements	315,00		315,00	
44586	Taxes sur le chiffre d'affaires sur factures non	6 254,68		6 254,68	
44587	Taxes sur le chiffre d'affaires sur factures à établir		5 433,44		5 433,44
4486	Etat autres charges à payer		118 157,78		118 157,78
4487	etat produits à recevoir	45 670,00		45 670,00	
45511	C/C VS2	39 600,00	462 017,12		422 417,12
467003	Maite ARAL N°3549?	3 632,50		3 632,50	
46706	compte prorata		42 886,62		42 886,62
46707	compte coord /mail oeuvre		47 422,68		47 422,68
4672	must bellecote	6 364,89		6 364,89	
46721*	flawless		24 517,67		24 517,67
467215	sun Arbois		13 257,27		13 257,27
467219	VS one	43 690,42		43 690,42	
46723	NamSA	2 215,92		2 215,92	
46724	pure concept gulf	112 029,00	27 789,47	84 239,53	
46725	Eaton Pacific ltd		31 326,83		31 326,83
4673	note de frais	2 378,24		2 378,24	
46741	savatia investissement suisse	1 127,90		1 127,90	
4676	GRH Participations	4 460,56		4 460,56	
46766	Pure Concept Investissement	20 040,00		20 040,00	
4686	Charges à payer		14,94		14,94
491	Provisions pour dépréciation des comptes de clients		30 000,00		30 000,00
496744	depreciations autres creances		26 404,89		26 404,89
5120	Banque secondaire		103 098,95		103 098,95
5123	societe generale		12 872 088,96		12 872 088,96
60611	fourniture electricité	4 946,11		4 946,11	
60612	fourniture d'eau	2 165,35		2 165,35	
60613	fourniture gaz	4 601,77		4 601,77	
6063	achat de petits equipements	1 026,53		1 026,53	
615	Entretien et réparations	337,25		337,25	
616	Primes d'assurance	2 909,56		2 909,56	
622	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	121 894,25		121 894,25	
	Total de la Balance	37 847 669,76	37 746 822,16	37 780 040,79	37 679 193,19

2018 C/C PLANET repris par VSTWO SA dans la cession des parts dette VS TWO SA compensée par la vente des meubles + reprise du C/c PLANET SA

dette PLANET SA disparue

Balance Globale provisoire

Comptes 1 à 9ZZZZZZZZZ Devise : Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

N° Compte	Intitulé	Total Période		Solde Période	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit
623	Publicité, publications, relations publiques	113,40		113,40	
626	Frais postaux et frais de télécommunications	297,00		297,00	
63512	taxe foncière	19 742,00		19 742,00	
706	Travaux et prestations de services		85 000,00		85 000,00
770	Produits exceptionnels		36 000,00		36 000,00
	Total des comptes de Bilan	**37 709 789,14**	**37 746 822,16**		**37 033,02**
	Total des comptes de Résultat	**158 033,02**	**121 000,00**	**37 033,02**	
	Total de la Balance	37 867 822,16	37 867 822,16	37 800 193,19	37 800 193,19

EDITION NON AGREEE (1)

BILAN — ACTIF
Du 01/01/2018 Au 31/12/2018

Désignation de l'entreprise : BRICKELL MEGEVE — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* : 12

Adresse de l'entreprise : 25 impasse de la piolette — Durée de l'exercice précédent* : 12

Numéro SIRET* : 51750536800020 — Code APE : 5510Z

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le 31/12/2018 Net 3	Exercice N-1 clos le 31/12/2017 Net 4	
	Capital souscrit non appelé (1)	AA					
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB		AC			
	Frais de recherche et développement *	AD		AE			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG			
	Fonds commercial (1)	AH		AI			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO			
	Constructions	AP		AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS			
	Autres immobilisations corporelles	AT		AU			
	Immobilisations en cours	AV		AW			
	Avances et acomptes	AX		AY			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	Autres participations	CU		CV			
	Créances rattachées à des participations	BB		BC			
	Autres titres immobilisés	BD		BE			
	Prêts	BF		BG			
	Autres immobilisations financières*	BH	539,00	BI	539,00	539,00	
	TOTAL (I)	BJ	539,00	BK	539,00	539,00	
ACTIF CIRCULANT* — STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
	En cours de production de biens	BN		BO			
	En cours de production de services	BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR	10 596 386,73	BS	10 596 386,73	10 596 386,73	
	Marchandises	BT	751 741,38	BU	751 741,38	516 805,25	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	44 405,00	BY	30 000,00	14 405,00	5 880,00
	Autres créances (3)	BZ	343 628,03	CA	26 404,89	317 223,14	484 037,16
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD		CE			
	Disponibilités	CF		CG			
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI			
	TOTAL (II)	CJ	11 736 161,14	CK	56 404,89	11 679 756,25	11 603 109,14
	Charges à répartir sur plusieurs exercices* (III)	CL					
	Primes de remboursement des obligations (IV)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (V)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (0 à V)	CO	11 736 700,14		56 404,89	11 680 295,25	11 603 648,14

Renvois : (1) Dont droit au bail — (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières — CP — (3) Part à plus d'un an — CR

Clause de réserve de propriété* : Immobilisations — Stocks — Créances

Les états ne peuvent être transmis sous cette forme à l'administration fiscale, ils ne sont pas agréés

EDITION NON AGREEE ②

BILAN — PASSIF avant répartition
Exercice du 01/01/2018 Au 31/12/2018

Désignation de l'entreprise : BRICKELL MEGEVE

			Exercice N (1)	Exercice N - 1 (2)
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 5 000,00)	DA	5 000,00	5 000,00
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3) (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvre originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	-2 544 874,89	-1 839 631,23
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	-37 033,02	-705 243,66
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	-2 576 907,91	-2 539 874,89
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (5)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	12 775 187,91	12 775 187,91
	Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatif) EI	DV	410 622,67	450 222,67
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	731 260,81	609 822,68
	Dettes fiscales et sociales	DY	180 705,56	148 863,56
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	159 426,21	159 426,21
Comptes régul.	Produits constatés d'avance (5)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	14 257 203,16	14 143 523,03
	Ecarts de conversion passif* (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	11 680 295,25	11 603 648,14

RENVOIS

(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont : Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont : Écart de réévaluation libre	1D		
	Dont : Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme*	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG		
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	12 775 187,91	12 775 187,91

Ces états ne peuvent être transmis sous cette forme à l'administration fiscale, ils ne sont pas agréés.

EDITION NON AGREEE ③

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)
Du 01/01/2018 Au 31/12/2018

Désignation de l'entreprise : BRICKELL MEGEVE

			Exercice N			Exercice (N-1)
			France 1	Exportation et livraisons intracommunautaires 2	Total 3	4
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA / FB / FC				
	Production vendue : biens	FD / FE / FF				
	Production vendue : services*	FG / FH / FI	85 000,00		85 000,00	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ / FK / FL	85 000,00		85 000,00	
	Production stockée*	FM				
	Production immobilisée*	FN				
	Subventions d'exploitation	FO				
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges*	FP				
	Autres produits (1) (11)	FQ				
	Total des produits d'exploitation (2) (I)	FR			85 000,00	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*	FS				
	Variation de stock (marchandises)*	FT				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*	FU				328,03
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*	FV				
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*	FW			138 291,02	46 771,52
	Impôts, taxes et versements assimilés*	FX			19 742,00	27 152,00
	Salaires et traitements*	FY				
	Charges sociales (10)	FZ				
	DOTATIONS D'EXPLOITATION : Sur immobilisations : - dotations aux amortissements *	GA				
	DOTATIONS D'EXPLOITATION : Sur immobilisations : - dotations aux provisions	GB				
	DOTATIONS D'EXPLOITATION : Sur actif circulant : dotations aux provisions	GC				
	DOTATIONS D'EXPLOITATION : Pour risques et charges : dotations aux provisions	GD				
	Autres charges	GE				
	Total des charges d'exploitation (4) (II)	GF			158 033,02	74 251,55
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		GG			-73 033,02	-74 251,55
(Bénéfice ou perte comptable)	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)	GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)	GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)	GJ				
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)	GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)	GL				70 000,00
	Reprises sur provisions et transferts de charges	GM				
	Différences positives de change	GN				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	GO				
	Total des produits financiers (V)	GP				70 000,00
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*	GQ				
	Intérêts et charges assimilées (6)	GR				562 526,05
	Différences négatives de change	GS				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	GT				
	Total des charges financières (VI)	GU				562 526,05
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)		GV				-492 526,05
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)		GW			-73 033,02	-566 777,60

Ces états ne peuvent être transmis sous cette forme à l'administration fiscale, ils ne sont pas agréés

EDITION NON AGREEE

(4)

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)
Exercice du 01/01/2018 Au 31/12/2018

Désignation de l'entreprise : BRICKELL MEGEVE

			Exercice N (1)	Exercice N - 1 (2)
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		138 466,06
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH		138 466,06
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI		-138 466,06
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK		
	TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	85 000,00	70 000,00
	TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	158 033,02	775 243,66
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)		HN	-73 033,02	-705 243,66

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) dont	produits de locations immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3) dont	- Crédit-bail mobilier	HP		
	- Crédit-bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
(6 bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(9)	Dont transfert de charges	A1		
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant / primes et cotisations complémentaires personnelles facultatives ☐	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

Ces états ne peuvent être transmis sous cette forme à l'administration fiscale : ils ne sont pas agréés

Contrat de mise à disposition de mobilier

Entre

La société VS 2 Société anonyme de droit luxembourgeois au capital de 100'000 €, ayant son siège social 2-4, rue Eugene Ruppert, L-2453 LUXEMBOUG, inscrit au registre du commerce de Luxembourg sous le numéro B 198401.

Représente aux présentes par Madame Nadine UVERNET administrateur de type B

Dénommés ci-après VS2 SA le propriétaire

D'une part,

Et

La société SARL BRICKELL, ayant son siège social 25 impasse de la piolette, 74120 MEGEVE – France - SARL au capital de 5 000 €,

Immatriculée au RCS D'ANNECY sous le n° 517.505.368.

Représenté aux présentes par son Gerant Eric ARNOUX

Dénommés ci-après BRICKELL MEGEVE le bénéficiaire

D'autre part

Introduction

La société VS2 SA et l'actionnaire unique de la société BRICKELL MEGEVE, et est aussi le propriétaire de l'ensemble du mobilier et des éléments décoratifs fixé ou non fixé meublant actuellement le chalet situé 25 impasse de la piolette à Megève 74120.

Résultant d'un accord de trésorerie ainsi que bon nombre d'acquisitions de mobilier et décoration faite par la Ste VS2 pour BRICKELL MEGEVE, ainsi que le prêt que bénéficie la Ste BRICKELL MEGEVE auprès de son actionnaire unique, identifié au bilan établi le 31/12/2016 – 31/12/2017 et 31/12/2018 dans la rubrique compte courant actionnaire PLANET SA repris par VS2 SA lors du rachat des parts sociales de la SARL BRICKELL MEGEVE, la cession de ce mobilier a été réalisé par la Ste BRICKELL MEGEVE a la Ste VSTWO SA afin d'éteindre une partie de cette dette.

La propriété de ce mobilier appartenant à la société VS2 SA désormais fait l'objet du présent contrat de mise à disposition envers la société BRICKELL MEGEVE, afin de pouvoir assurer la continuité de son activité locative.

Les parties conviennent de ce qui suit :

Articles 1

La société VS2 déclare mettre à disposition de la société BRICKELL MEGEVE le mobilier se trouvant actuellement et à venir dans la propriété situé 24 impasse de la piolette à Megève et dont la liste figure en annexe1 de présent contrat.

Différents compléments pourront avoir lieu au fur et à mesure du temps si la société VS2 décide que l'ensemble de ce mobilier peut évoluer en plus au moins de la liste annexée au présent document, en fonction des besoins, dans le but de vendre ou louer la propriété de la Ste BRICKELL MEGEVE.

Article 2

Cette mise à disposition et consentie à titre gratuit dans l'attente de la mise en location ou de sa vente du chalet. Dans l'hypothèse du changement de statuts de l'usage du chalet, comme la location vide, la vente sans mobilier, le non-respect de l'usage du mobilier à disposition, ou tout autre évènement important différent que le contexte actuel, VS2 SA et ses ayants droits économiques, disposera à sa guise et sans obtenir un quelconque accord de la Ste BRICKELL MEGEVE des éléments mobiliers du présent contrat.

Article 3

À tous moments et dans toutes circonstances la société VS2 SA peut prendre la décision d'utiliser ce mobilier en tout ou partie à d'autres fins (pour d'autres bien) qu'elle jugera utile est ce, sans que la société BRICKELL MEGEVE puis avoir un droit de regard sur cette modification ou choix de mobilier que ce soit en produit ou en quantité.

Ce mobilier sera mis à disposition de tous locataires qui signerais avec la société BRICKELL MEGEVE un bail d'habitation ou pourra éventuellement faire l'objet d'une vente dans l'hypothèse où la société BRICKELL MEGEVE vendrait son actif meublé, et ce avec l'accord préalable de la Ste prêteuse VS2 SA. Dans le cas de vente du bien avec son contenu, le montant du a la société VS TWO SA tiendra compte de la vétusté du mobilier.

Article 4

La société BRICKELL MEGEVE déclare bien connaître le mobilier tel que mentionné dans l'annexe 1 du présent contrat et l'accepte en l'état.

Toute garanties est donné de la part de la société VS2 afin que le chalet soit toujours meublé est disponible à la location, la société VS TWO SA en pend l'engagement.

La société BRICKELL MEGEVE s'engage à le maintenir dans le même état et ne pas en faire un autre usage que celui pour lequel il est mis à disposition.

Article 5

Chaque partie prendra sa charge ses propre frais et dépenses en relation avec la conclusion de présent contrat et l'exécution tu en résulte, notamment les déménagements, et transport de ce mobilier.

Article 6

Toutes les modifications, demandées et autres communications en relation avec le présent contrat devant être faite par écrit est délivrée soit personnellement soit par télécopie ou par courrier recommandé aux partis.

Article 7

Si l'une ou l'autre des dispositions du présent contrat serait déclarer non exécutoire pour quelque raison que ce soit, Elle doit être, dans la mesure du possible, adapter plutôt qu'annuler afin de respecter au mieux l'intention des parties.

Dans tous les cas, toutes les autres dispositions du présent contrat restant valable et exécutoire dans la mesure du possible.

Article 9

Si l'une des parties manquer d'exiger l'exécution d'une des dispositions du présent contrat au-delà des droits est relatif, Ce manquement ne saurait en aucun cas être considéré comme une renonciation a l'exécution de ces dispositions au droit, Ni affecté d'une quelconque manière la validité du présent contrat. Si l'une des parties renoncent à invoquer une violation du présent contrat, cette renonciation ne pourra pas être interprété comme une renonciation à invoquer toute violation antérieure au postérieur.

Article 10

Tous les termes et conditions du présent contrat obligent et confèrent des droits aux parties qui s'entendent alors héritier, successeur, cessionnaire représentants légaux respectifs.

Article 11

Le présent contrat est régi interprétée conformément au droit luxembourgeois.
Tous les litiges relatifs à l'interprétation ou l'exécution du présent contrat sera soumis à la compétence des tribunaux ordinaires le luxembourgeois.

En foi de quoi les parties ont signé le présent contrat, en date du 10 mai 2018.

A Luxembourg,
Pour VS2

Pour BRICKELL MEGEVE

LIVING SPACES
4801 Venice Blvd
Los Angeles, CA 90019
Main: (877) 266-7300
www.livingspaces.com

Victoria Arnoux
Order #: SO-005419590
Cust #: C-010655850

Order Date: 8/28/2019
Confirmation Code: 4L5773

everything has to be delivered on October 3rd. If the items are not ready please waive all restocking fee ok per Harry

Your delivery order is currently on Estimated status. Please ask your cashier or sales associate for instructions on how to get your order scheduled for delivery.

Order Summary

Estimated Delivery: Estimated - Please Call to Schedule

Track your Delivery at http://www.livingspaces.com/OrderStatus.aspx

Type	Product	Care Free	Description	Price	Qty	Total
Delivery	237178	N	ML 94X130 RUG DISTRESSED SOFT SHAG IVORY/GREY *ONORDER*	$450.00	1	$450.00
Delivery	244982	N	CA 63X90 RUG-FLATHER SHAG STONE	$220.00	2	$440.00
Delivery	247585	N	OTB XL BEAN BAG FAUX FUR BLACK	$250.00	1	$250.00
Delivery	248995	Y	LODGE LOVESEAT *Special Order: TED FOG* *JETTY FLAX x2 (Large Toss Pillow Set)* *Living Spaces will contact you to schedule your Delivery in approximately 3 to 4 weeks*	$780.00	1	$780.00
Delivery	248997	Y	LODGE SOFA *Special Order: TED FOG* *TED FOG x2 (Large Toss Pillow Set)* *Living Spaces will contact you to schedule your Delivery in approximately 3 to 4 weeks*	$795.00	1	$795.00
Delivery	250573	N	ROUND DARK WOOD + BRASS GOLD END TABLE	$185.00	1	$185.00
Delivery	250574	N	BLACK ROUND COFFEE TABLE WITH GOLD FINISH	$550.00	1	$550.00
Delivery	250575	N	BLACK ROUND END TABLE WITH GOLD FINISH	$250.00	1	$250.00

VISA **********8314 Amount Paid: $4,386.75

Sub Total	$3,700.00
Sales Tax	$351.50
Delivery	$99.00
Care Free	$236.25
Total	**$4,386.75**

I have read and understand the Living Spaces terms and conditions. Title to the goods purchased passes directly from the seller to the buyer at the seller's shipping dock prior to delivery/shipment.

Customer Signature: _____ 8/28/2019

(909)667-9381 - By checking the Yes box and providing my signature below I agree to receive autodialed texts and prerecorded call me about messages scheduling my delivery and regarding my store experience. I understand Living Spaces may send multiple messages to the cell phone number provided above. Standard text message and data rates apply. Not all carriers covered. Text STOP to (714) 266-6760 (a confirmation text will be sent) or call 1-877-266-7300 to opt out. Text HELP to (714) 266-6760 for help.

ASHLEY FURNITURE HomeStore

8/27/2019 3:06:57 PM

Customer Information

Customer:	ARNOV1013
Bill to:	825 SOUTH HILL STREET LOS ANGELES, CA 90014
Ship to:	825 SOUTH HILL STREET LOS ANGELES, CA 90014

Delivery Fee:	249.99
Subtotal:	3341.85
Tax:	313.49
Total:	**3655.34**

Customer Payments

Business Date	8/27/2019
Name	ARNOUX, VICTORIA
Account	XXXX-XXXX-XXXX-8314
Reference	13205233
Authorization	639027
Entry Method	Chip Read
Application Label:	VISA DEBIT
AID:	A0000000031010
TVR:	0080048000
TSI:	E800
Term/Type	V
Amount	3655.34
Balance Due	0.00

Thank You!
Ashley Furniture HomeStores
8985 VENICE BOULEVARD
CULVER
LOS ANGELES, CA 90034
310.796.4335

Customer Signature

Delivery Service Terms

You will receive a confirmation phone call prior to your scheduled delivery. This call will inform you of your delivery time frame within. (Delivery time window is a courtesy time frame, delivery arrival is based on traffic and weather conditions.)

240109760

✓ Total Amount

PAYMENT TYPE

V - VISA

BED BATH &
BEYOND

BED BATH &
BEYOND

Bed Bath & Beyond #
11854 W OLYMPIC BLVD
W LOS ANGELES CA 90064
(310)478-5251

ZD 10/02/19-1617 ST# 0 OP# 0 TE# 0 TR# 0

BED # 0002 0068 8009 1602 [illegible]

SC SHEETED 1
0.0 %WIC [illegible]
SUBTOTAL [illegible]
TAX [illegible]
**** BALANCE [illegible]
CASH [illegible]
CHANGE [illegible]

10/02/19 1617 ZD [illegible] ST# 0



BED # 0002 0068 8009 1602 [illegible]

[illegible] GO BEYOND YOUR EXPECTATIONS
Text Survey to 25668 BB Visit
BedBathAndBeyond.com/SURVEY for details
to win $1,000 Gift Card. No Purchase
Necessary. Rules, BBBAffiliates.com
Open to US & DC, 18+ & [illegible]
ends 12/25/19. One entry per [illegible]
See Rules for full [illegible]
[illegible] and data rates may apply.
Coupon not required to be [illegible]
Online/[illegible] View Sweepstakes Rules &
Terms & Conditions & Privacy Pol
at bedbathandbeyond.com
stores/static/[illegible]

--[illegible] ITEMS FROM THIS [illegible]
[illegible] 180 days MOST ITEMS
[illegible] 52 days SPORT EQUIPMENT [illegible]
[illegible] APPLIANCES
[illegible] 90 days ELECTRONIC ITEMS [illegible]
[illegible] days GIFT [illegible]

[illegible] [illegible] [illegible]
[illegible] [illegible] [illegible]
[illegible] [illegible] [illegible]
[illegible] [illegible] [illegible]
[illegible] [illegible] [illegible]

This order earned $100.00 amount in My Funds!

Order Confirmation

Bring the printout to a cashier to complete the order.

A confirmation email has been sent to victoria.arnoux1007@gmail.com

Order Number BBS9082810905

Order Date 08/28/2019

BED BATH & BEYOND

Questions About Your Order?

Call 1-800-GO BEYOND (1-800-462-3966) or customer.service@bedbathandbeyond.com

Store Number 20

Associate ID ac0791

Order Total: $560.58

1 Order Number BBS9082810905

BBS9082810905

2

56058

Shipping Information

Shipping Address

Victoria Arnoux
825 S Hill St
Apt 911
Los Angeles, CA
90014-3282

Shipping Method

Standard $0.00

Gift Options

None

Billing Information

Billing Address

Victoria Arnoux
825 S Hill St, Apt 911
Los Angeles, CA 90014-3282
United States

Contact Information

victoria.arnoux1007@gmail.com
(909) 235-8475

Delivery Information

Item	Quantity	Our Price	Your Price	Total
Seasons Collection® HomeGrown Cotton Year Round Warmth White Goose Down Full/Queen Comforter SKU: 45487880 Color: White Size: Full/Queen Expected Delivery 09/02 - 09/05 Item Code: OOS	2	$269.99	1 @ $215.99 20% Off One Single Item 1 @ $215.99 20% Off One Single Item You save $108.00 Exclusively Ours Wedding Registry Favorite	$431.98
Calvin Klein Modern Cotton Body Solid Standard Pillowcases in Charcoal (Set of 2) SKU: 63751024	2	$24.99	1 @ $19.99 20% Off One Single Item 1 @ $19.99	$39.98

Color: Charcoal
Size: Standard
Expected Delivery
09/02 - 09/05
Item Code: OOS

20% Off One Single Item
You save $10.00
Wedding Registry Favorite

Calvin Klein Modern Cotton Harrison Standard Pillowcases in White (Set of 2) SKU: 63751239 Color: White Size: Standard Expected Delivery 09/02 - 09/05 Item Code: OOS	2	$24.99	1 @ $19.99 20% Off One Single Item 1 @ $19.99 20% Off One Single Item You save $10.00	$39.98

Order Placed At

Los Angeles #20
11854 West Olympic Boulevard
Los Angeles, CA 90064
Phone: (310) 478-5767

6 Item(s)	**$511.94**
Gift Packaging	$0.00
Shipping	Free
Tax	$48.64
Total	**$560.58**
Total Savings	$128

```
**TERMINAL SECURED** 08/30/19 1152
Free Memory:          875888640
Total Heap: 1472933 / 6289#
Alloc Heap: 1472933 / 6289#
Reg# 544812014
G**DOORMT ARG SLIC     1T
9680154691      OUR PRICE      29.99
Item 9680154691 added to Reg# 544812014
G**PILLR 3X4 WHT S     1T
72179419798     OUR PRICE       8.99
Item 72179419798 added to Reg# 544812014
G**PILLR 3X6 WHT S     1T
72179419799     OUR PRICE       9.99
Item 72179419799 added to Reg# 544812014
G**HFV TISSUE 4PK      1T
6343563073      OUR PRICE       4.39
Item 6343563073 added to Reg# 544812014
G**SV PAPR TOWL 2P     1T
6343568130      OUR PRICE       5.49
Item 6343568130 added to Reg# 544812014
G**SV PAPR TOWL 2P     1T
6343568130      OUR PRICE       5.49
Item 6343568130 added to Reg# 544812014
G**WEAVE BIN MED G     1T
9114138399      OUR PRICE      19.99
Item 9114138399 added to Reg# 544812014
        SUBTOTAL              84.33
        TAX                    8.01
   **** BALANCE               92.34
G**UNEVEN STRIPE J     1T
44460080965     OUR PRICE      29.99
Item 44460080965 added to Reg# 544812014
G**DREAMZONE 725 P     1T
44460002398     OUR PRICE      59.99
Item 44460002398 added to Reg# 544812014
G**DREAMZONE 725 P     1T
44460002398     OUR PRICE      59.99
Item 44460002398 added to Reg# 544812014
G**DREAMZONE 725 P     1T
44460002398     OUR PRICE      59.99
Item 44460002398 added to Reg# 544812014
        SUBTOTAL             294.29
        TAX                   27.96
   **** BALANCE              322.25
G**HOTEL BORDER WH     1T
73473759359     OUR PRICE     149.99
Item 73473759359 added to Reg# 544812014
G**HOTEL BORDER WH     1T
73473759359     OUR PRICE     149.99
Item 73473759359 added to Reg# 544812014
G**BODY CHARCOAL F     1T
70927143966     OUR PRICE      39.99
Item 70927143966 added to Reg# 544812014
G**WAM 300 XFM S/Q     1T
2569589584      OUR PRICE      14.99
Item 2569589584 added to Reg# 544812014
G**WAM 300 XFM S/Q     1T
2569589584      OUR PRICE      14.99
Item 2569589584 added to Reg# 544812014
G**TEALT BAG/100 U     1T
```

```
     100324     OUR PRICE       5.99
   a 85379100324 added to Reg# 544812014
  *BUCKINGHAM STRE     1T
a5134807621     OUR PRICE      14.99
Item 65134807621 added to Reg# 544812014
G**HOTEL BORDER WH     1T
73473759359     OUR PRICE     149.99
Item 73473759359 added to Reg# 544812014
G**THERAPDC 500 MP     1T
2569520398      OUR PRICE      89.99
Item 2569520398 added to Reg# 544812014
         SUBTOTAL              925.20
         TAX                    87.89
    **** BALANCE             1,013.09
G**THERAPDC 500 MP     1T
2569520398      OUR PRICE      89.99
Item 2569520398 added to Reg# 544812014
G**WAM 300 XFM S/Q     1T
2569589584      OUR PRICE      14.99
Item 2569589584 added to Reg# 544812014
G**WAM 300 XFM S/Q     1T
2569589584      OUR PRICE      14.99
Item 2569589584 added to Reg# 544812014
G**MAGIC GEL S/Q P     1T
3408661311      OUR PRICE      19.99
Item 3408661311 added to Reg# 544812014
G**MAGIC GEL S/Q P     1T
3408661311      OUR PRICE      19.99
Item 3408661311 added to Reg# 544812014
G**MAGIC GEL S/Q P     1T
3408661311      OUR PRICE      19.99
Item 3408661311 added to Reg# 544812014
G**MYOP 20" INSERT     1T
2569565596      OUR PRICE      14.99
Item 2569565596 added to Reg# 544812014
G**MAGIC GEL S/Q P     1T
3408661311      OUR PRICE      19.99
Item 3408661311 added to Reg# 544812014
G**RADIANCE S/2 WH     1T
76992456984     OUR PRICE      24.99
Item 76992456984 added to Reg# 544812014
G**RADIANCE S/2 WH     1T
76992456984     OUR PRICE      24.99
Item 76992456984 added to Reg# 544812014
G**RADIANCE S/2 WH     1T
76992456984     OUR PRICE      24.99
Item 76992456984 added to Reg# 544812014
G**DRYER RK FREEST     1T
44444470660     OUR PRICE      39.99
Item 44444470660 added to Reg# 544812014
G**SALT XXL B TWL      1T
81026603849     OUR PRICE      14.99
Item 81026603849 added to Reg# 544812014
G**SALT XXL B TWL      1T
81026603849     OUR PRICE      14.99
Item 81026603849 added to Reg# 544812014
G**SALT XXL B TWL      1T
81026603849     OUR PRICE      14.99
Item 81026603849 added to Reg# 544812014
G**SALT XXL B TWL      1T
```

```
     603849     OUR PRICE      14.99
   . 81026603849 added to Reg# 544812014
  *SALT XXL B TWL      1T
 .1026603849     OUR PRICE      14.99
Item 81026603849 added to Reg# 544812014
G**SALT XXL B TWL      1T
81026603849     OUR PRICE      14.99
Item 81026603849 added to Reg# 544812014
G**SALT XXL B TWL      1T
81026603849     OUR PRICE      14.99
Item 81026603849 added to Reg# 544812014
G**SALT XXL B TWL      1T
81026603849     OUR PRICE      14.99
Item 81026603849 added to Reg# 544812014
G**WAM HYGRO DUET      1T
88771904068     OUR PRICE       5.99
Item 88771904068 added to Reg# 544812014
G**WAM HYGRO DUET      1T
88771904068     OUR PRICE       5.99
Item 88771904068 added to Reg# 544812014
G**WAM HYGRO DUET      1T
88771904068     OUR PRICE       5.99
Item 88771904068 added to Reg# 544812014
G**WAM HYGRO DUET      1T
88771904068     OUR PRICE       5.99
Item 88771904068 added to Reg# 544812014
G**WAM HYGRO DUET      1T
88771904068     OUR PRICE       5.99
Item 88771904068 added to Reg# 544812014
G**WAM HYGRO DUET      1T
88771904068     OUR PRICE       5.99
Item 88771904068 added to Reg# 544812014
G**WAM HYGRO DUET      1T
88771904068     OUR PRICE       5.99
Item 88771904068 added to Reg# 544812014
         SUBTOTAL           1,422.92
         TAX                  135.18
    **** BALANCE            1,558.10
G**WAM HYGRO DUET      8T      (7.99)
88771904049     OUR PRICE      63.92
Item 88771904049 added to Reg# 544812014
         SUBTOTAL           1,486.84
         TAX                  141.25
    **** BALANCE            1,628.09
G**HAMPR PARKER GR     1T
75276030978     OUR PRICE      39.99
Item 75276030978 added to Reg# 544812014
G**TRIUNE BIQ          1T
85926900236     OUR PRICE      24.99
Item 85926900236 added to Reg# 544812014
G**TRIUNE TUMB         1T
85926900233     OUR PRICE       9.99
Item 85926900233 added to Reg# 544812014
G**GEMINI TBB          1T
74557434606     OUR PRICE      18.99
Item 74557434606 added to Reg# 544812014
G**TRIUNE TUMB         1T
```

```
    900233     OUR PRICE       9.99
  . 85926900233 added to Reg# 544812014
 *URBINO BTQ           1T
207556173      OUR PRICE      29.99
Item 4207556173 added to Reg# 544812014
**TOIL BRSH HIGHL     1T
74557470106     OUR PRICE      19.99
Item 74557470106 added to Reg# 544812014
**TOIL BRSH HIGHL     1T
74557470106     OUR PRICE      19.99
Item 74557470106 added to Reg# 544812014
**URBINO TUMB         1T
4207556170      OUR PRICE      14.99
Item 4207556170 added to Reg# 544812014
**URBINO TBH          1T
4207556169      OUR PRICE      15.99
Item 4207556169 added to Reg# 544812014
**MAJSTC HAM SDSH     1T
84768200467     OUR PRICE       9.99
Item 84768200467 added to Reg# 544812014
G**URBINO TUMB        1T
4207556170      OUR PRICE      14.99
Item 4207556170 added to Reg# 544812014
        SUBTOTAL          1,716.72
        TAX                 163.09
   **** BALANCE           1,879.81
G**AC TITANIUM PH     1T
7289439201      OUR PRICE       9.99
Item 7289439201 added to Reg# 544812014
G**AC TITANIUM OM     1T
7289459201      OUR PRICE      14.99
Item 7289459201 added to Reg# 544812014
G**THERAPEDIC GRY     1T
8626811392      OUR PRICE      16.99
Item 8626811392 added to Reg# 544812014
G**DIAMOND 8PK KT     1T
1307538400      OUR PRICE       9.99
Item 1307538400 added to Reg# 544812014
G**DIAMOND 8PK KT     1T
1307538400      OUR PRICE       9.99
Item 1307538400 added to Reg# 544812014
G**PASTA SRV NYL C    1T
8627913064      OUR PRICE       4.99
Item 8627913064 added to Reg# 544812014
G**LADLE NYLN CUIS    1T
8627913059      OUR PRICE       4.99
Item 8627913059 added to Reg# 544812014
G**Y-PEELER GREY O    1T
71981268747     OUR PRICE       7.19
Item 71981268747 added to Reg# 544812014
G**TONG 12 NYLN HD    1T
71981200374     OUR PRICE      13.49
Item 71981200374 added to Reg# 544812014
G**TURNER NYLN CSN    1T
8627913075      OUR PRICE       4.99
Item 8627913075 added to Reg# 544812014
G**SPOON SLT NYL C    1T
8627913063      OUR PRICE       4.99
Item 8627913063 added to Reg# 544812014
G**PASTA SRV NYL C    1T
```

,13064 OUR PRICE 4.99
m 8627913064 added to Reg# 544812014
*CTING BRD/ SRV 1T
29713031 OUR PRICE 14.49
em 8429713031 added to Reg# 544812014
*UTENL 6PC BAMB 1T
'511800377 OUR PRICE 7.19
em 87511800377 added to Reg# 544812014
*STRAINER 7.5" C 1T
;27914036 OUR PRICE 9.99
em 8627914036 added to Reg# 544812014
**GRATER 4 SIDED 1T
1410009860 OUR PRICE 6.79
em 44410009860 added to Reg# 544812014
**LOAF 4.5X8.5 OX 1T
1981204604 OUR PRICE 17.99
em 71981204604 added to Reg# 544812014
**CAKE SQ 9" OXO 1T
1981204601 OUR PRICE 19.99
tem 71981204601 added to Reg# 544812014
**WING CRKSCRW CA 1T
4444498720 OUR PRICE 7.19
tem 44444498720 added to Reg# 544812014
**CAKE PAN 9X13 O 1T
1981204603 OUR PRICE 21.99
tem 71981204603 added to Reg# 544812014
**PARCHMNT PAP 60 1T
089600581 OUR PRICE 4.99
tem 7089600581 added to Reg# 544812014
**S&P BATTERSEA 1T
406752480 OUR PRICE 49.99
tem 5406752480 added to Reg# 544812014
**SCISSORS 8" 3M 1T
113520837 OUR PRICE 4.99
tem 5113520837 added to Reg# 544812014
**PRIME GRMT COMB 1T
508144871 OUR PRICE 29.99
tem 8508144871 added to Reg# 544812014
PROMO T 10.00-
**CUTLERY TRAY ME 1T
4460057552 OUR PRICE 9.99
tem 44460057552 added to Reg# 544812014
**DRAW ORG MESH 3 1T
4460057562 OUR PRICE 4.99
tem 44460057562 added to Reg# 544812014
**DRAW ORG MESH 3 1T
4460057563 OUR PRICE 5.99
tem 44460057563 added to Reg# 544812014
**DRAW ORG MESH 6 1T
4460057566 OUR PRICE 7.99
tem 44460057566 added to Reg# 544812014
**MESH CABINET BI 1T
4410035197 OUR PRICE 14.99
tem 44410035197 added to Reg# 544812014
**COLANDER OVER S 1T
'328741198 OUR PRICE 10.49
tem 7328741198 added to Reg# 544812014
**COLANDER 4QT SQ 1T
'328741032 OUR PRICE 17.49
tem 7328741032 added to Reg# 544812014

```
     iFFER WET RFL     1T
   J035154      OUR PRICE        4.99
  em 3700035154 added to Reg# 544812014
G**SWIFFER SWEEPER     1T
3700092815      OUR PRICE       12.99
Item 3700092815 added to Reg# 544812014
G**PAP TWLHLD TUG      1T
2829517423      OUR PRICE       19.99
Item 2829517423 added to Reg# 544812014
G**MIXING BWL8Q SS     1T
72787509310     OUR PRICE       13.49
Item 72787509310 added to Reg# 544812014
G**MIXING BOWL 5QT     1T
44460053954     OUR PRICE        8.19
Item 44460053954 added to Reg# 544812014
G**MIXING BWL 5.5Q     1T
87437600128     OUR PRICE       16.49
Item 87437600128 added to Reg# 544812014
G**MIXING BWL 3.5Q     1T
87437600127     OUR PRICE       12.49
Item 87437600127 added to Reg# 544812014
        SUBTOTAL            2,170.44
        TAX                   206.19
   **** BALANCE             2,376.63
G**WINDEX 23FL         1T
1980070331      OUR PRICE        3.59
Item 1980070331 added to Reg# 544812014
G**WINDEX 23FL         1T
1980070195      OUR PRICE        3.59
Item 1980070195 added to Reg# 544812014
G**METHOD DISH PNK     1T
81793900729     OUR PRICE        2.99
Item 81793900729 added to Reg# 544812014
G**TIDE PODS 57CT      1T
3700000780      OUR PRICE       15.99
Item 3700000780 added to Reg# 544812014
G**DUSTPAN W/ BRSH     1T
71981203344     OUR PRICE        9.99
Item 71981203344 added to Reg# 544812014
G**DUSTR MCRFBR HA     1T
71981203351     OUR PRICE        9.99
Item 71981203351 added to Reg# 544812014
G**SWIFFER WET RFL     1T
3700035154      OUR PRICE        4.99
Item 3700035154 added to Reg# 544812014
G**VAC CAN HS MLTI     1T
1112022548      OUR PRICE      209.99
Item 1112022548 added to Reg# 544812014
G**EPICUR ALM CIP      1T
4855246548      OUR PRICE      139.99
Item 4855246548 added to Reg# 544812014
G**IRON BRD T-LEG      1T
44410031178     OUR PRICE       39.99
Item 44410031178 added to Reg# 544812014
G**SALAD SPINNER C     1T
8627913013      OUR PRICE       19.99
Item 8627913013 added to Reg# 544812014
G**FLEXSEAL 18PC       1T
7169151630      OUR PRICE       19.99
Item 7169151630 added to Reg# 544812014
```

```
        SUBTOTAL              2,671.52
        TAX                     253.79
   **** BALANCE               2,925.31
G**BATH CAN WB DLX     3T      (19.99)
83881000859     OUR PRICE       59.97
Item 83881000859 added to Reg# 544812014
G**SWIFFER DRY RFL     1T
3700031821      OUR PRICE        4.99
Item 3700031821 added to Reg# 544812014
G**SMART VL KITC 3     1T
7393300159      OUR PRICE        5.99
Item 7393300159 added to Reg# 544812014
G**SALT BRMP KT WH     1T
84426004535     OUR PRICE        7.99
Item 84426004535 added to Reg# 544812014
G**O-CEL-O SPONGE      1T
5320007274      OUR PRICE        1.99
Item 5320007274 added to Reg# 544812014
G**ERASER DADDY 4P     1T
85954700443     OUR PRICE        7.99
Item 85954700443 added to Reg# 544812014
G**CLOTH MICROFBR      1T
7518203955      OUR PRICE        9.99
Item 7518203955 added to Reg# 544812014
G**SALT BRMP KT WH     1T
84426004535     OUR PRICE        7.99
Item 84426004535 added to Reg# 544812014
G**FOLEX CARPET 34     1T
7973800534      OUR PRICE        9.99
Item 7973800534 added to Reg# 544812014
G**LAUNDRY BSKT CL     1T
81738601555     OUR PRICE       19.99
Item 81738601555 added to Reg# 544812014
G**BAGLNR A 4.5L 1     1T
83881000311     OUR PRICE        5.99
Item 83881000311 added to Reg# 544812014
G**BAGLNR A 4.5L 1     1T
83881000311     OUR PRICE        5.99
Item 83881000311 added to Reg# 544812014
        SUBTOTAL              2,820.38
        TAX                     267.94
   **** BALANCE               3,088.32
G**CHEERS RED S8       1T
88599117398     OUR PRICE       59.99
Item 88599117398 added to Reg# 544812014
G**HANG FLRS SUIT      1T
44410001078     OUR PRICE       29.99
Item 44410001078 added to Reg# 544812014
G**HANG FLRS SUIT      1T
44410001078     OUR PRICE       29.99
Item 44410001078 added to Reg# 544812014
G**CHARGER BEAD GL     1T
44460050948     OUR PRICE        9.99
Item 44460050948 added to Reg# 544812014
G**ROCKFRD 45PC FL     1T
88599104456     OUR PRICE      149.99
Item 88599104456 added to Reg# 544812014
G**SHOE RK 3 TIER      1T
1764104133      OUR PRICE       49.99
Item 1764104133 added to Reg# 544812014
```

BASKETWV WHT NA 1T
5163700619 OUR PRICE 8.99
Item 5163700619 added to Reg# 544812014
G**BASKETWV WHT NA 1T
5163700619 OUR PRICE 8.99
Item 5163700619 added to Reg# 544812014
G**KETTL 1.7L TMP 1T
2161405507 OUR PRICE 99.99
Item 2161405507 added to Reg# 544812014
SUBTOTAL 3,258.29
TAX 309.54
**** BALANCE 3,567.83
G**CHEERS RED S8 1T
88599117398 OUR PRICE 59.99
Item 88599117398 added to Reg# 544812014
G**360 ELECTRICAL 1T
81912401359 OUR PRICE 19.99
Item 81912401359 added to Reg# 544812014
G**DIAL A DRINK CO 1T
76427190812 OUR PRICE 24.99
Item 76427190812 added to Reg# 544812014
G**BASKETWV WHT 60 1T
5163744107 OUR PRICE 29.99
Item 5163744107 added to Reg# 544812014
G**FINN PVC CHAMPA 1T
2833268777 OUR PRICE 14.99
Item 2833268777 added to Reg# 544812014
G**HENCK BLOCK 11S 1T
3588623441 OUR PRICE 24.99
Item 3588623441 added to Reg# 544812014
G**STICK BLND BRAU 1T
802109877069 OUR PRICE 99.99
Item 802109877069 added to Reg# 544812014
G**NESPR DELG CITI 1T
4438703167 OUR PRICE 299.99
Item 4438703167 added to Reg# 544812014
G**DAILYWR SGR & C 1T
44444403255 OUR PRICE 14.99
Item 44444403255 added to Reg# 544812014
G**SALT ROUND COUP 1T
8508137700 OUR PRICE 19.99
Item 8508137700 added to Reg# 544812014
G**MOSCOW MULE HAM 1T
2819919431 OUR PRICE 19.99
Item 2819919431 added to Reg# 544812014
G**TOAST 4S SS BTA 1T
2161405585 OUR PRICE 99.99
Item 2161405585 added to Reg# 544812014
G**360 ELECTRICAL 1T
81912401261 OUR PRICE 19.99
Item 81912401261 added to Reg# 544812014
G**360 ELECTRICAL 1T
81912401261 OUR PRICE 19.99
Item 81912401261 added to Reg# 544812014
G**360 ELECTRICAL 1T
81912401359 OUR PRICE 19.99
Item 81912401359 added to Reg# 544812014
G**KAUFMAN ALWAYS 1T
930445524 OUR PRICE 19.99
Item 930445524 added to Reg# 544812014

```
  ,ALT ROUND COUP     1T
 ,08137700      OUR PRICE      19.99
Item 8508137700 added to Reg# 544812014
G**CHEERS STMLSS C     1T
88599118003     OUR PRICE      39.99
Item 88599118003 added to Reg# 544812014
G**CHEERS STMLSS C     1T
88599118003     OUR PRICE      39.99
Item 88599118003 added to Reg# 544812014
G**BASKETWV WHT NA     1T
5163700619      OUR PRICE       8.99
Item 5163700619 added to Reg# 544812014
G**RIM DEMITSE EA      4T     (3.99)
74241429793     OUR PRICE      15.96
Item 74241429793 added to Reg# 544812014
         SUBTOTAL           4,193.05
         TAX                  398.34
    **** BALANCE            4,591.39
G**RIM RND CP/SCR      4T     (3.99)
74241429634     OUR PRICE      15.96
Item 74241429634 added to Reg# 544812014
         SUBTOTAL           4,209.01
         TAX                  399.86
    **** BALANCE            4,608.87
G**CK MICH WHT FQB     1T
70927145204     OUR PRICE      49.99
Item 70927145204 added to Reg# 544812014
         SUBTOTAL           4,259.00
         TAX                  404.61
    **** BALANCE            4,663.61
        20% OFF TTL     T     851.80-
         SUBTOTAL           3,407.20
         TAX                  323.68
    **** BALANCE            3,730.88
Sale - APPROVED
VISA DEBIT
ENTRY: Chip Read
ACCT#: ************8314
EXPDT: 2212
AID: A0000000031010
CVMR: Verified By PIN
MODE: ISSUER
AUTH#: 811227
AMT: USD$ 3,730.88
MERCH ID: 5032520990
         VISA               3,730.88
         CHANGE                 0.00
9680154691                1
72179419798               1
72179419799               1
6343563073                1
6343568130                1
6343568130                1
9114138399                1
44460080965               1
44460002398               1
44460002398               1
44460002398               1
73473759359               1
73473759359               1
```

MANIFEST

ORIGIN : NCE
DESTINATION : LAX
FLIGHT NUMBER LX6467/25
LX0040/27

DATE 25/09/2019
MAWB N° 72 403 586 240
TOTAL PIECE 1
TOTAL KG 121

AIRWAY BILL	EXPEDITEUR	DESTINATAIRE	DESTINATION	PIECES	POIDS	VALUE	COMMODITY
2897	ARNOUX VICTORIA	ARNOUX VICTORIA	LAX	1	121	800	MIRROR
	25 RTE DE LA PIOLETTE	825 STE HILL STREET					
	74120 MEGEVE	90014 LOS ANGELES					
	France	USA					

FINANCIAL INSTRUCTIONS :

☐ SHIPMENT IS PREPAID DOOR TO DOOR INVOICE TO MARI France AS PER YOUR QUOTE DATED :

☐ BEFORE RELEASE COLLECT FOR MARI THE AMOUNT OF : €

☐ SHIPMENT IS PREPAID TO AIRPORT / AIRPORT : €
COLLECT ALL CHARGES FROM CONSIGNEE FOR CUSTOMS CLEARANCE AND DELIVERY







LISTE DES MEUBLES CHALET BRICKELL MEGEVE

MAI 2018

Annexe 1 – contrat de mise à disposition de mobilier

CHALET PRINCIPAL

1ER étage :

Bureau :

- 2 tables carrées plateaux cuir et verre
- 1 banquette en cuir
- 1 tabouret
- 1 pouf carré
- 2 bougeoirs en verre
- 1 meuble rectangulaire en bois et cuir
- 1 tv samsung
- 2 luminaires
- Rideaux

Cuisine :

- Cuisine intégrée avec électroménager
- Vaisselles
- Verres
- Machine a café
- 4 lustres

Bar :

- 3 tabourets
- Bar et accessoires
- Petites décorations
- Table de jeux
- 4 chaises
- Fauteuil décoration doré
- Table de repas ovale
- 12 chaises
- Rideaux

Salon :

- 4 canapés
- 2 tables basses en cuir
- 1 banquette en cuir
- 4 poufs assortis
- 2 consoles en cuir
- Photophore en verre
- Petites décorations

- Rideaux
- 2 petits fauteuils
- 1 tv samsung
- Lustres

Rez de Chaussée

Entrée :

- 2 chaises d'entrées
- 1 console
- Lampe sur pied corne
- Petites décorations

Chambre Master :

- 1 coiffeuse en cuir avec pouf
- 1 lampes sur pieds
- 1 fauteuil avec repose pied assorti
- 1 lit complet
- 2 tables de chevets
- 2 lampes sur pieds
- 1 tv samsung
- Rideaux

Salle de bain master :

- 2 fauteuils

Première Chambre a droite :

- 2 tables de chevets
- 2 lampes sur pieds
- 1 lit complet
- Rideaux
- 1 fauteuil
- 1 tv samsung

Seconde Chambre a droite en duplex :

- 2 tables de chevets
- 2 lampes sur pieds
- 1 lit complet
- Rideaux
- 1 fauteuil
- 1 tv samsung

Suite VIP :

- 2 tables de chevets
- 2 lampes sur pieds
- 1 lit complet
- Rideaux
- 2 fauteuils

- 1 tv samsung

Niveaux -1

Chambre a Gauche :

- 2 tables de chevets
- 2 lampes sur pieds
- 1 lit complet
- Rideaux
- 1 fauteuil
- 1 tv samsung

Hall :

- 1 consol en cuir
- 1 lampe sur pied

Chambres staffs

- 4 lits complets
- 2 tv samsung
- 1 lampe sur pied

Salle de Cinéma :

- 1 écran plasma
- 5 méridiennes
- 1 meuble noir
- Matériel de vidéo
- 2 petites tables métal

Lingerie :

- 1 lave-linge Miele professionnel
- 1 sèche-linge Miele Professionnel
- 1 plieuse Miele Professionnel
- 1 centrale de repassage professionnel

Jacuzzi :

- 1 méridienne

Zone de jeux :

- 1 sega rally
- 1 flipper
- 1 baby-foot
- 1 table basse
- 1 lampe
- 1 banquette

Salle de Gym :

- De marque Technogym
- 1 tapis de course
- 1 vélo
- 1 vertical traction
- 1 abdominal traction
- Série de poids

Chalet D'amis :

Night-Club :

- Double platine pionner
- Amplificateur
- 1 ordinateurs
- Jeux de lumière complet
- 1 canapé d'angle
- 1 bar avec accessoires

Piscine :

- 2 bougeoirs
- Petite décoration
- 3 chaises longues

Chambre a droite :

- 2 tables de chevets
- 2 lampes sur pieds
- 1 lit complet
- Rideaux
- 1 tv samsung

Chambre a gauche :

- 2 tables de chevets
- 2 lampes sur pieds
- 1 lit complet
- Rideaux
- 1 tv samsung

Garage :

- 3 tableaux affiche de Christophe Mandallaz

Généralité :

- Linge de maison et accessoires

BRICKELL MEGEVE SARL
25 Impasse de la Piolette
74120 MEGEVE - FRANCE
SIRET : 817 685 865 00020
TVA intracommunautaire : FR16 817 685 865

CHALET BRICKELL – MEGEVE
BAIL COMMERCIAL



ENTRE

La ***SARL BRICKELL MEGEVE***, ayant son siège social au 25 impasse de la Piolette, 74120 MEGEVE, FRANCE,
Représentée par son gérant, Mr Eric ARNOUX

Ci-après dénommée « Le Propriétaire ».

ET

La société ***PURE CONCEPT GULF***, suite 1301, Jumeirah Tower X3, DMCC – DUBAÏ – ÉMIRATS ARABES UNIS,
Représentée par son Manager, Mme Géraldine Perrault, Manager,

Ci-après dénommée « Le Locataire ».

Ci-après dénommées « Les Parties ».

PRÉAMBULE ET EXPLICATION

Depuis 2017, la SARL BRICKELL MEGEVE n'ayant pas les moyens financiers pour faire face à ces obligations, a fait appel à la société PURE CONCEPT GULF pour entreprendre et payer divers travaux et services pour le fonctionnement de la société BRICKELL Megève SARL et de son bien dit ***« Le Chalet Brickell »***. Depuis cette date, la société PURE CONCEPT GULF a également réglé l'ensemble des factures de dépenses pour le compte de BRICKELL Megève SARL.

Les dépenses financières et avances effectuées par la société PURE CONCEPT GULF pour le compte de BRICKELL MEGEVE SARL depuis 2017 sont détaillées selon les comptes et bilan comptable comme suit :

- 2017 à 2021 avances faites au bilan comptable 2021 : 262 031,00 €
- 2021 : Avances financières pour payement des factures courantes : 80 746,98 €
- 2022 : Avances financières pour payement des factures courantes : 39 750,58 €
- 2023 : Avances financières pour payement des factures courantes : 45 599,27 €
- au 30 novembre 2023 : Factures des première conceptions architecturales dans le cadre d'un développement immobilier sur le terrain parcelle 223 réalisé entre 2022 et 2023 : 72 780,00 €

Au jour de la rédaction et signature des présentes, BRICKELL MEGEVE SARL doit à la société PURE CONCEPT GULF la somme totale de **500 908,10 €** (cinq cent mille neuf cent huit euros et dix centimes).

La vente prévue depuis 2021, et les accords avec les créanciers étant caduc, La société BRICKELL MEGEVE SARL n'est pas en mesure de rembourser les avances financières effectuées par la société PURE CONCEPT GULF.
La SARL BRICKELL MEGEVE n'ayant pas les moyens financiers pour rénover et entretenir le chalet, afin de pouvoir le louer et encaisser les fonds nécessaires aux remboursements de la société PURE CONCEPT GULF, les parties ont convenu ce qui suit :

La société BRICKELL MEGEVE SARL accorde un bail commercial à la société PURE CONCEPT GULF pour une durée minimale déjà établie, concernant le bien situé au 25 Impasse de la Piolette, 74120 Megève, dont elle est propriétaire ci nommé ***« Chalet Brickell »***.

Dans ce cadre, la société PURE CONCEPT GULF a toute latitude pour utiliser le bien, le louer pour des durées courtes ou longues, avec ou sans services para-hôteliers (mais avec un minimum de services), et ceux conformément au régime fiscal de la société BRICKELL MEGEVE. La société PURE CONCEPT GULF aura aussi le devoir de financer et faire toute démarche techniques et juridiques dans le cadre de l'obtention d'un permis de construire sur la parcelle propriétaire de la SARL BRICKELL MEGEVE cadastré 223.

La société BRICKELL MEGEVE possède deux chalets à usage résidentiel locatif (ci-après dénommés le Chalet), avec terrain attenant, situés à Megève (74120) - 25 Impasse de la Piolette.

Une description plus détaillée de ces propriétés est jointe.

IL EST CONVENU CE QUI SUIT

Article 1 - Objet du présent contrat

Le présent contrat a pour objet un bail de location, moyennant rémunération dans le cadre d'un bail commercial selon les articles L. 145-1 à L. 145-60, d'un chalet meublé à usage résidentiel, dénommés ***« Chalet BRICKELL »***, ainsi que la fourniture de services para-hôteliers (accueil des clients, entretien régulier des chambres, fourniture de linge de maison, etc.), ou pas en fonction des dispositions qui seront prises par le locataire.

Article 2 - Description des biens objet du bail

Le ***« Chalet BRICKELL »*** est décrit en annexe aux présentes, avec tous les meubles et équipements qui meublent ladite propriété, tels que décrits dans un inventaire établi conjointement par les parties et signé le jour de l'entrée dans les lieux.

La société PURE CONCEPT GULF déclare avoir une parfaite connaissance du ***« Chalet BRICKELL »*** dans son ensemble.

Article 3 - Destination du chalet

Le Chalet mis à disposition sera utilisé commercialement par la société PURE CONCEPT GULF ou toute structure que celle-ci désire se faire substituer, et ceux sans accord à demander a la SARL BRICKELL MEGEVE, afin que cette dernière puisse l'utiliser à des fins commerciales dans le cadre de son exploitation para-hôtelière/hôtelière ou autres. Le locataire déclare qu'il a l'intention d'utiliser le bien a des fins

commerciales, organisation d'évènements, location a des clients du Moyen orient et autre, ainsi que l'utilisation en tant que bureau de représentation en Europe pour ces activités commerciales et professionnelles.

De plus, le locataire devra dans son activité para-hôtelière, s'engager expressément, à offrir au Client au moins trois (3) des quatre (4) services para-hôteliers suivants :

- Entretien régulier des locaux,
- Fourniture de linge de maison,
- Service d'accueil, même non personnalisé.

En conséquence, en application des dispositions de l'article 261 D 4° b du Code général des impôts français, le prix du service de mise à disposition du Chalet, ainsi que les services para-hôteliers susmentionnés, sont soumis à la TVA pendant toute la durée de validité du présent accord.

Article 4 - Durée du contrat de location

Le Propriétaire et le locataire ont convenu mutuellement qu'étant donné les fonds dus par la SARL BRICKELL MEGEVE a la société PURE CONCEPT GULF que le Chalet sera loué dans le cadre d'un bail commercial dit : 3-6-9 et pour une première période ferme et minimum de 9 ans à partir du :

- **1er décembre 2023**

Et jusqu'au :

- **1er décembre 2032 (9 ans)**

Article 5 – Droit commercial français encadrant le bail commercial de ce contrat

En droit français, les baux commerciaux sont régis par le Code de commerce français, spécifiquement les articles L. 145-1 à L. 145-60. Ces dispositions réglementent la relation entre les bailleurs et les locataires commerciaux, définissant les droits et obligations de chaque partie.

- Durée du bail : La durée minimale d'un bail commercial est de neuf ans, généralement divisée en trois périodes de trois ans chacune. Cette structure permet aux locataires de résilier le bail tous les trois ans, communément appelée « location 3-6-9 ». Dans le présent cas, une première période ferme et non résiliable de 9 ans et conclus.

- Renouvellement du bail : À l'expiration, les locataires ont le droit de renouveler le bail aux mêmes conditions. Si un bailleur refuse le renouvellement sans raison légitime, il est tenu de verser une indemnité d'éviction au locataire.

- Révision du loyer : Le loyer peut être révisé tous les trois ans sur la base d'un indice de référence, généralement l'Indice des loyers commerciaux (ILC) ou l'Indice des loyers des activités tertiaires (ILAT). Dans le cas présent, le montant du bail est conclu pour un montant FIXE et NON REVISABLE sur la première période de 9 ans.

- Charges et réparations : La répartition des charges entre le bailleur et le locataire est négociable. Cependant, les réparations majeures (telles que celles des murs porteurs ou du toit, balcons, terrasses, chauffage et électricité) sont généralement à la charge du bailleur, tandis que l'entretien courant incombe au locataire.

- Cession et sous-location : Le locataire peut céder le bail, se faire substituer ou sous-louer les locaux, sans aucun consentement du bailleur, et ceux à tout moment que le locataire le décide.

Article 6 - Charges et conditions à la charge du locataire et du Propriétaire

6.1. Principales obligations du locataire

6.1.1. État des lieux

Un état des lieux sera établi par le Propriétaire et signé par les deux parties au début et à la fin.

En l'absence d'état des lieux au début de la période pour laquelle le Chalet est mis à disposition, le Locataire sera réputé avoir reçu le Chalet, ainsi que les meubles et équipements, en parfait état au début de la période.

6.1.2. Utilisation du Chalet

Le locataire doit utiliser les meubles, objets et équipements spécifiques en parfait état de fonctionnement et les restituer en parfait état à la fin de la période d'occupation du Chalet, sauf pour la détérioration et l'usure résultant d'une utilisation normale.

Le locataire s'engage ainsi à :

- Maintenir les meubles, équipements et installations spécifiques en parfait état de fonctionnement et les restituer en parfait état à la fin de la période de location, sauf pour la détérioration et l'usure résultant d'une utilisation normale,

- Restituer tous les équipements spécifiques, tels que la ventilation, les installations électriques et téléphoniques, en parfait état de fonctionnement,

- Subir et permettre l'exécution de toutes réparations mineures ou majeures qui pourraient devenir nécessaires et que le Propriétaire pourrait juger appropriées, qu'elles soient ou non dues à une urgence, sans pouvoir exiger de compensation ou de réduction de prix,

- Ne pas modifier les meubles, équipements ou décorations installés par le Propriétaire,

- Se conformer scrupuleusement aux instructions du Propriétaire concernant l'utilisation et l'entretien du système de chauffage, des appareils électroménagers et des équipements sportifs.

Concernant ces derniers équipements, le locataire doit s'assurer que son état physique (et celui de ses clients) lui permet de les utiliser sans contre-indication médicale. En tout état de cause, l'utilisation de tous les équipements se fait aux risques et périls du Client, et ce dernier ne pourra formuler aucune réclamation contre le Propriétaire pour quelque raison que ce soit,

- Réserver l'utilisation des équipements ménagers (cuisine, buanderie, etc.) exclusivement au personnel de service, qui sera le seul autorisé à utiliser ces équipements,

- Rembourser tous les frais de réparation ou de remplacement des articles détruits pendant la période d'occupation, dans la mesure où cette destruction n'est pas le résultat de l'usure normale, de l'obsolescence, d'un événement fortuit ou de la force majeure,

- Accepter la présence, dans le Chalet, de personnes responsables de la fourniture de services para-hôteliers,

- Utiliser le Chalet en « bon père de famille », ne pas recevoir plus d'invités que sa capacité ne le permet, et également tenir compte des devoirs normaux des personnes responsables de la fourniture des services para-hôteliers,

- Ne pas fumer dans le Chalet, et s'assurer que les visiteurs ne fument pas non plus,

6.1.3. Contributions et charges diverses

En plus des charges de maintenance et de réparation mentionnées ci-dessus, le locataire s'engage également à payer toutes les charges relatives aux services et services para-hôteliers non inclus dans le contrat, ainsi que les communications téléphoniques.

6.2 Principales obligations du Propriétaire

Le Propriétaire s'engage à :

- Mettre le Chalet et ses installations à disposition en bon état et en bon état de réparation,

- Faire tout ce qui est possible, dans les plus brefs délais, pour remédier à tout dysfonctionnement du système de chauffage, des équipements ménagers et des installations sportives.

Cependant, le Propriétaire n'accepte aucune responsabilité pour tout dommage corporel subi par le locataire ou ses invités résultant de l'utilisation de toute installation défectueuse.

De plus, le Propriétaire :

- Reconnaît avoir été informé des dispositions de la loi du 3 janvier 2033 et des décrets d'application du 1er janvier 2004 et du 7 juin 2004 sur la sécurité des piscines,

- Déclare que le Chalet est équipé d'une piscine sécurisée.

Article 8 - Assurance

Le Locataire renonce expressément à toute réclamation de responsabilité contre le Propriétaire :

- En cas de retrait ou de réduction temporaire des services communs tels que l'eau, le gaz, l'électricité, le téléphone, le chauffage, etc.,

- En cas d'inondation due à un refoulement d'égout, d'humidité, d'infiltration, de fuites, le Propriétaire n'étant en aucun cas responsable des dommages ainsi causés,

- En cas de tout problème physique ou dommage résultant de l'utilisation des installations sportives par le Client ou ses invités.

Article 9 - Visite des lieux

Le Locataire doit permettre au Propriétaire, à son architecte, à tout entrepreneur, ou à toute personne autorisée par lui, d'entrer dans les locaux loués pour en inspecter l'état lorsque le Propriétaire le juge approprié, sur rendez-vous et avec un préavis de vingt-quatre (24) heures, afin de ne pas perturber le séjour des Clients.

Article 10 - Tarifs - Dépôt de garantie

Le Propriétaire met le Chalet à disposition au Locataire qui accepte, selon les conditions financières suivantes :

10.1 Tarifs

Au regard des conditions d'avance financière faites, et en fonction de celle a venir, le prix de la location annuelle du Chalet décrits ci-dessus est de **180 000 €/an** (cent quatre-vingt mille euros).

La TVA est applicable au taux de 20 % (taux en vigueur), en plus de toutes charges, comme indiqué ci-dessus, toutes payables sur le compte dont les coordonnées seront communiquées par le Propriétaire.

Ce prix est payable comme suit :

Il sera totalement déduit des sommes dues par SARL BRICKELL MEGEVE pour avances et factures impayées à la société PURE CONCEPT GULF. Une déduction sera effectuée à la fin de la première période de location de 3 ans sur les montants restants, soit le 1er décembre 2026. Jusqu'à cette date du 1er décembre 2026, aucun payement de loyer sera réclamé à la société locataire PURE CONCEPT GULF, car considéré comme déjà réglé par les avances faites.

Le 1er décembre 2026, la société PURE CONCEPT GULF fera le détail des factures payé encore non connues à la date de la signature des présentes, et un avenant sera établi afin de déterminer les sommes dues pour la seconde période triennale du bail du 1er décembre 2026 au 1er décembre 2029. Il en sera de même pour la troisième période triennale du 1er décembre 2029 au 1er décembre 2032.

Le présent contrat signé est ferme et définitif pour une durée de 9 ans.

Le locataire, ayant déjà payé le prix des services définis ci-dessus, s'engage à prendre possession des lieux à la date spécifiée dans le contrat soit le 1er décembre 2023.

Dans le cas où, une fois le contrat signé et le prix payé, le locataire décide de ne pas prendre possession des lieux, le montant payé sera entièrement et définitivement perdu, et le Propriétaire retiendra ce montant à titre de compensation.

Il est expressément convenu que toutes les charges immobilières seront à la charge de PURE CONCEPT GULF et seront déduites du loyer initialement convenu dans le cadre du bail. Un état annuel sera préparé entre les parties, le premier devant être effectué le 31 décembre 2029.

10.2 Dépôt de garantie

Aucun dépôt de garantie est fixé suite aux avances de fonds déjà faite par le locataire a la société BRICKELL MEGEVE suite aux états financiers entre les sociétés.

Article 11 - Divisibilité des clauses

Le fait que toute clause du présent contrat puisse devenir nulle et non avenue, inapplicable, invalide, illégale ou inapplicable n'affectera pas la validité dudit contrat et n'exonérera pas le propriétaire et le locataire de l'exécution de ses obligations.
Les parties s'engagent à maintenir la confidentialité de toutes les informations échangées dans le cadre du présent contrat."

Article 12 – Continuation des présents - engagements – pacte de préférence/droit de préemption

12.1 Continuation :

Si la société BRICKELL MEGEVE SARL désire vendre son bien, En cas de vente du « **Chalet Brickell** », le présent bail conservera toute sa validité dans le cadre des présentes.

Il en sera de même en cas de vente des parts sociales de la SARL BRICKELL MEGEVE par les ayants droits économiques.

12.2 Pactes de préférence/droit de préemption :

Dans le cas où une vente du « **chalet Brickell** » ou de plus de 50% des parts sociales seraient vendues à un tiers, le locataire, la société PURE CONCEPT GULF ou tout autre société ou société ou personne qu'elle désignerait à se substituer, aura une préférence sur cet achat, dans les conditions identiques.

La société PURE CONCEPT GULF ou tout autre société ou personne qu'elle désignerait aura un délai de 90 jours (quatre-vingt-dix jours) a réception par lettre recommandé au siège de la société du compromis de vente avec preuve des fonds, d'un engagement de vente irrévocable notarié dument valable et fonds consignés, ou de l'acte de cession des parts sociales pour actionner son droit de préemption et d'acquérir soit le bien vendu soit les parts sociales.

En cas de non préemption par la société PURE CONCEPT GULF ou tout autre société ou personne qu'elle désignerait, Il est déjà convenu entre les parties, qu'en cas de vente de l'immeuble et que le nouveau propriétaire ne désire pas poursuivre les présents engagements de bail commercial, la société BRICKELL MEGEVE devra :

- Rembourser à la société PURE CONCEPT GULF des fonds dépenser jusqu'au jour de la rupture du présent contrat,

- Une indemnisation pour le manque à gagner sur la période fixe des 9 ans du bail, la somme de 250'000 € (deux cent cinquante mille euros) par année de location restante jusqu'à la fin de la première période de 9 ans soit le 1er décembre 2032. Cette indemnisation sera prise sur le prix de vente de l'immeuble ou des parts sociales le jour de la vente.

- Dans le cas contraire, le présent bail restera valide jusqu'à cette date, et l'indemnisation de départ sera évalué le 1er décembre 2032.

12.3 Clause de maintien du bail en cas de liquidation du bailleur- clause de non résiliation

En application de l'article L. 641-13, en cas de liquidation judiciaire du bailleur (la Sarl BRICKELL MEGEVE), le présent bail restera en vigueur et continuera à produire ses effets jusqu'à son terme, les droits et obligations découlant du présent bail seront transférés à l'administrateur judiciaire ou à tout autre représentant légal désigné, qui devra respecter les termes du bail sauf accord contraire écrit entre les parties. Il en sera de même en cas de vente judicaire du bien, l'acquéreur aura obligation de maintenir le conditions du présent contrat jusqu'à son terme.

Article 13 - Litiges

Tout litige pouvant surgir concernant l'interprétation, l'existence, l'exécution ou la résiliation du présent contrat sera porté devant le tribunal compétent dans la juridiction où se situe le Chalet.

Les procédures seront engagées exclusivement en français.

Article 14 - Langue du contrat

Le contrat est rédigé en langue anglaise et française, sous réserve des dispositions du droit français.

En cas de traduction, même assermentée, dans une autre langue, la langue française prévaudra toujours.

Article 15 - Élection de domicile

Pour l'exécution du présent contrat, et en particulier pour la réception de tous documents extrajudiciaires ou procédures légales, les parties élisent domicile :

- Le Locataire à son adresse personnelle indiquée en tête de ce document,

- Le Propriétaire à son siège social indiqué en haut de ce document.

Fait à Dubaï, le 15 novembre 2023, en 7 pages indivisibles

En double exemplaire.

Le Locataire :

PURE CONCEPT GULF, Le Manager Géraldine Perrault

Le Propriétaire :

SARL BRICKELL MEGEVE, Le Gérant, Eric Arnoux